

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4316 du Vendredi 9 Janvier 2026 - 73^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



VIE DES PARTIS

Pierre Moussa réélu secrétaire général du PCT

(Page 3)

Message du Président du Rassemblement Citoyen (RC) au 6^e congrès ordinaire du P.C.T

(Page 3)



NONCIATURE APOSTOLIQUE



Mgr Javier Herrera Corona quitte le Congo

Nommé Nonce apostolique en Algérie et en Tunisie,
il a célébré sa messe d'au-revoir, mardi 6 janvier 2026,
en la Basilique Sainte-Anne du Congo

(Page 9)

CANAL+ CAN

FIERS ET RÉUNIS LA CAN

LE DECODEUR HD 1 000 FCFA TTC* A PARTIR D'ÉVASION

POUR TOUT RAISONNEMENT 30 JOURS OFFERTS* A TOUTES LES CHAINES + DSTV ENGLISH PLUS

92 92 CANAL+ CONGO

CAN-MAROC 2025

Les meilleurs commencent à émerger!

Le Sénégal, le Mali, le Maroc, le Cameroun, le Nigéria,
l'Égypte, l'Algérie et la Côte d'Ivoire disputeront les
quarts de finale

(Page 15)

CENTRAFRIQUE

Faustin- Archange Touadéra réélu

(Page 7)

EDITORIAL

Donald Trump fait la loi



BP - 711 - Pointe-Noire
Téléphone- (242) 94.00.52
Fax-(242) 94.20.42
République du Congo
E-mail: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org

PROJET: ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DE LA DIRECTION DQSSE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

MARCHE: ACQUISITION DE MOYENS DE PROTECTION, D'INTERVENTION ET LUTTE ANTIPOLLUTION DANS LE CADRE DES VOLETS «MATIERES DANGEREUSES ET URGENCE – ANTIPOLLUTION» AU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE
PAYS: REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 043 / PAPN/DQSSE/SPCIPM/25

1. Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût de l'Assistance Technique auprès du département Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) du PAPN. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du projet d'acquisition de moyens de protection et d'intervention dans le cadre du volet «matière dangereuse», d'intervention et lutte antipollution dans le cadre des volets «matières dangereuses et urgence – antipollution» au Port Autonome de Pointe-Noire.

2. Le PAPN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de:

- Lot 1 – Matériel de protection et d'intervention
- Lot 2 – Equipement d'intervention
- Lot 3 – Matériel de forçement et désincarcération
- Lot 4 – Moyen de transport
- Lot 5 – Santé et Sécurité
- Lot 6 – Outils
- Lot 7 – Remorques

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de:

La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire, (A l'attention du Coordonnateur des projets de la phase d'urgence) Tel: +242 06 670 11 12 / +242 05 553 20 89
Courriel: info@papn-cg.org; Cc: jeanjacques-mombo250@gmail.com;

Boulevard de Loango - Centre-ville – BP:711; Pointe-Noire et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la Direction de la Qualité, Sécurité, Santé et Environnement du PAPN (courriel: leslie.bhalat@papn-cg.org; spcpm@papn-cg.org; edmondsoa5@gmail.com; de 8h00 à 13h00 et 14h30min à 16h30min.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 100.000 FCFA. La méthode de paiement se fera en espèces (à la caisse du PAPN), par chèque bancaire à l'ordre du PAPN ou par virement bancaire (Cf. relevé d'identité bancaire ci-joint)

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 27 février 2026 à 12h00 min. Les Offres doivent comprendre une déclaration de garantie de l'offre pour un montant de 9.183.398 FCFA ou 14.000 Euros.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, au Siège Social du Port Autonome de Pointe-Noire, situé sur l'avenue de Loango en face de l'immeuble de la CNSS, à 12h30 min.

8. Les exigences en matière de qualifications sont présentées à la section III - Critères d'évaluation et de qualification. Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Fait à Pointe-Noire, le 27 décembre 2025

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire

Séraphin BHALAT

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°480/2025/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° de réquisitions	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	34707 du 19-11-25	Sect P16, bloc 111, Pile 7, Sup : 418,03m2	66, RUE KOMONO	6-BZV	TONDO née MAKONDZO Florence
2	33182 du 13-02-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 400,00m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	KABA TSICK Morel
3	34124 du 04-09-25	Sect P15, bloc 209, Pile 02, Sup : 400,00m2	RUE OYOBIS (QUARTIER 604 FLEUVE CONGO)	6-BZV	TARANGANDZO Justica N. et Enfants ONONGO
4	33910 du 14-07-25	Sect AB, bloc -, Pile -, Sup : 741,06m2	KINTELE (QUARTIER LIFOULA)	POOL	NTSIBA Christine F.
5	34108 du 1er-09-25	Sect P8, bloc 8, Pile 07 (ex.6), Sup : 171,09m2	18BIS, RUE MOUSSANA (QUARTIER 47 MOUNGALI)	4-BZV	NKOUKA MATONDO Gaël Christian
6	33104 du 28-01-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 500,00m2	QUARTIER CAMPEMENT	POOL	KARIMOU Martine
7	31697 du 20-03-24	Sect P7suite, bloc 41, Pile 7, Sup : 282,50m2	1320, RUE VINDZA (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	NSONGO née DURVILLE Geneviève
8	33144 du 07-02-25	Sect U, bloc -, Pile -, Sup : 169,97m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	ELION NGAMBOU Matilde Blandine
9	34322 du 20-10-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 810,78m2	LIFOULA (PEAGE)	POOL	N'GOUROU IBOUNDZA Aurore Vanessa
10	34657 du 17-11-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 400,00m2	VILLAGE MANDIELE	POOL	ZARAH BILA DIABY
11	31746 du 03-04-24	Sect P10, bloc 91, Pile 04, Sup : 218,04m2	142, RUE MPANGALA (QUARTIER BONGO)	5-BZV	Enfants TAZO
12	33926 du 18-07-25	Sect P7, bloc 108, Pile 19 (ex.924), Sup : 280,80m2	924, RUE LAMPAKOU	4-BZV	BATHILY Aminata
13	34448 du 10-04-25	Sect P9, bloc 28, Pile 15 (ex.9), Sup : 508,54 m2	139, RUE KINKALA	5-BZV	MOUATEKE MOUASSANGUILA Christiane Roza
14	34365 du 27-10-25	Sect P4, bloc 110 (ex.111), Pile 18 (ex.6), Sup : 533,89m2	14, RUE BOMITABA	3-BZV	Enfants NGATSE
15	34272 du 10-10-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 1.600,00m2	QUARTIER CAMPEMENT	POOL	NGAKOSSO Marie Gabrielle
16	34183 du 19-09-25	Sect P13, bloc 164, Pile 7, Sup : 236,25m2	12, RUE DELAMART (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	BOUBACAR Yara
17	34649 du 14-11-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 87.544,68m2 soit 8ha75a44ca	VILLAGE ODZIBA	POOL	Société Civile Immobilière FIDES
18	33995 du 06-08-25	Sect P13, bloc 33, Pile 13bis, Sup : 164,17m2	19, RUE NGANDZIEMO (QUARTIER 008 MOUKONDO)	4-BZV	MOKOUABEKA Charnick Claise
19	34773 du 05-12-25	Sect P3, bloc 86, Pile 7 (ex.4), Sup : 500,75m2	111, RUE BANDAS	3-BZV	ONDONGO BAZAYIBO Kenneth
20	34229 du 30-09-25	Sect A, bloc 47, Pile 3, Sup : 230,27m2	BORD DU VIADUC (KINTÉLÉ)	BRAZZAVILLE	IKOUROU-YOKA Paola Princesse
21	33534 du 06-05-25	Sect AT, bloc 44, Pile 2, Sup : 400,00m2	18, RUE MOUSSALA (QUARTIER NGAMBIO)	4-BZV	MOUSSAVOU IVIGHA Angèle Brigitte
22	34212 du 12-09-25	Sect P14, bloc 63, Piles 14bis et 15 (ex.27), Sup : 436,50m2	27 ET 28BIS, RUE OSSIO	6-BZV	ONDZE OBA Jeancy Marcelle
23	34169 du 17-09-25	Sect B, bloc 7, Pile 1, Sup : 471,41m2	IMPONDO	LIKOUALA	ISSA Abdel Karim
24	33716 du 20-06-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 8.064,61m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	BRAZZAVILLE	OKOULA Edouard Roger
25	34772 du 04-12-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 2.400,00m2	VILLAGE BAMBOU MINGALI	POOL	ENZANZA Georges
26	34762 du 03-12-25	Sect AT, bloc 30 (ex.65), Pile 24 (ex.46), Sup : 386,17m2	46, RUE MPOUA YVES (Q. NGAMBIO LA BASE)	4-BZV	KIAKOU MAFOUNDAMENE Celmira
27	32810 du 27-11-24	Sect P1 (ex.Q), bloc 73, Pile 08 (ex.120Qter), Sup : 288,73m2	CENTRE-VILLE	3-BZV	DAUPHIN SCI
28	34757 du 02-12-25	Sect W (ex.BD), bloc 13, Pile 13 (ex.3), Sup : 490,91m2	2, RUE MOKILANDZOULI (QUARTIER MIKALOU II)	6-BZV	ENTSEYA Carole
29	33121 du 31-01-25	Sect P8, bloc 170, Pile 1, Sup : 350,37m2	104, RUE MAYAMA	4-BZV	SYLLA MAAMADOU DIODO
30	34625 du 10-11-25	Sect P13, bloc 204, Pile 03bis, Sup : 175,68m2	70BIS, RUE MATOMBE (QUARTIER MOUKONDO)	5-BZV	ONDZE-ONGOUYA Winner Samuel
31	34607 du 06-11-25	Sect P13, bloc 230, Pile 8bis, Sup : 197,07m2	51, RUE VOKA (QUARTIER MOUKONDO)	5-BZV	GNAMOLENDE-MADZOKA M.K.J et NDEMBOLI BAÏTOUKOU
32	32623 du 17-10-24	Sect P5, bloc 5, Pile 5bis, Sup : 193,36m2	116, RUE DJAMBALA	4-BZV	MPAKEBUI-DOLAMA Laura
33	33140 du 26-02-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 512,40m2	KINTELE (QUARTIER FLEUVE-CONGO)	POOL	TSAMBI-INGOBA Estelle Francisca
34	30842 du 20-09-23	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 800,00m2	QUARTIER IOUEME	POOL	BOKOLO NSEKA Atine Maurielle
35	13815 du 30-12-15	Sect AT, bloc 46, Pile 08, Sup : 208,56m2	14, RUE MPOUKI (QUARTIER NGAMBIO LA BASE)	4-BZV	MBAMA MOUANDA Emeline
36	34616 du 07-11-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 360,00m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	Société Civile Immobilière Espoir d'Avril (S.C.I.E.A)
37	34188 du 19-09-25	Sect P10, bloc 91, Pile 13, Sup : 469,30m2	145, RUE MANGUENGUENGUE	5-BZV	ILOKI KOUMOU Cathy Delicia
38	34706 du 19-11-25	Sect P9, bloc 128, Pile 14, Sup : 452,00m2	81, RUE SAINTE-ANNE	5-BZV	NKOUUD Sarah Nancy Cathy
39	33737 du 26-06-25	Sect P9, bloc 34, Pile 23, Sup : 307,02m2	37, RUE MOULEKE	5-BZV	OBILI Telly Junior

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 29 décembre 2025

PATERNE DIMITRI ELAPIE
Inspecteur Principal des Impôts, Chef de bureau

VŒUX DU CORPS DIPLOMATIQUE AU CHEF DE L'ETAT

«Un scrutin présidentiel apaisé, libre et équitable en mars 2026», déclare Denis Sassou-Nguesso

Le 6 janvier 2026, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, accompagné de son épouse Antoinette, a reçu les vœux du corps diplomatique accrédité au Congo.

M. Vicente Mouanda, ambassadeur d'Angola, et doyen du corps diplomatique, a souligné, devant le couple présidentiel, les moments clés de l'action diplomatique congolaise durant l'année 2025.

Il a exprimé sa gratitude pour l'hospitalité dont bénéficient les diplomates au Congo, en espérant que les prochaines élections, notamment la présidentielle de mars 2026, se déroulent dans un climat de paix et de consensus. L'ambassadeur angolais a réitéré l'engagement des diplomates à accompagner le Gouvernement dans l'organisation de ce scrutin.

Le doyen du corps diplomatique a souligné les retombées de la diplomatie active et cohérente du Congo se traduisant par les avancées en matière de développement économique, la consolidation de la paix, la stabilité et le renforcement de la cohésion sociale, réaffirmant l'engagement du corps diplomatique à poursuivre aux côtés des autorités congolaises une coopération constructive, respectueuse et tournée vers l'avenir: «Nous demeurons convaincus que la République du Congo continuera à progresser sur la voie de la stabilité, du développement durable et du rayonnement international».

En réponse, le Chef de l'Etat a salué les relations d'amitié et de coopération établies entre la République du Congo et ses partenaires. Il a affirmé que la paix est au cœur de son action et que le Congo joue un rôle actif dans les efforts de résolution de conflits et de consolidation de la paix, tant en Afrique que dans d'autres régions

du monde.

«Vous avez mis en avant les efforts de diversification de notre économie. De même, les investissements dans les secteurs sociaux, tels que la santé et l'éducation, ont été pertinents dans votre analyse. Les réformes économiques et sociales se poursuivront sans relâche pour renforcer la dynamique positive de croissance et de progrès», a déclaré Denis Sassou-Nguesso, appelant à un soutien international



Denis Sassou-Nguesso



Le corps diplomatique

accru pour consolider les réalisations du Congo.

Il a rappelé que 2025 a été caractérisée par des menaces et des conflits récurrents: «Ce contexte, qui contredit les valeurs de la Charte des Nations Unies, accentue la fragmentation mondiale à travers les luttes d'influence et la quête de domination».

Pour le président, les rivalités et alliances en constante évolution laissent présager une réorganisation des équilibres mondiaux.

«Cette transition accroît les doutes sur l'avenir de l'humanité, même si l'optimisme pour un monde plus juste demeure. La coopération multilatérale est essentielle pour relever les défis mondiaux, tels que le maintien de la paix, la lutte contre la faim et le changement climatique, ainsi que la réduction de la pauvreté», a-t-il souligné.

Denis Sassou-Nguesso a réaffirmé l'importance des partenariats stratégiques public-privé pour mobiliser des ressources et investir

grâce à des mécanismes de coopération multilatérale. Il a mis en avant les atouts de l'Afrique, qui prend conscience de son rôle dans la communauté internationale, et a rappelé que le panafricanisme est crucial pour l'émancipation et l'intégration des peuples africains. «J'appelle les Etats à renforcer ce mouvement afin de soutenir les liens d'amitié intra-africains», a-t-il ajouté.

Il a encouragé les acteurs du conflit libyen à œuvrer pour une réconciliation inter-libyenne inclusive, afin de garantir des élections libres et consensuelles. Le Chef de l'Etat a salué les avancées dans le processus de résolution du conflit à l'Est de la République Démocratique du Congo, notamment à travers les accords de paix signés avec le Rwanda et le Gouvernement congolais.

Le Président de la République a assuré le corps diplomatique que toutes les mesures seront prises pour organiser un scrutin présidentiel apaisé, libre et équitable en mars prochain.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

VIE DES PARTIS

Pierre Moussa réélu secrétaire général du PCT

Le Parti congolais du travail, principale formation politique de la majorité présidentielle, a tenu du 27 décembre 2025 au 1^{er} janvier 2026, les assises de son 6^{ème} congrès ordinaire, aux jardins de Ben'tsi à M'pila. Sous le thème: «Cadres, militants et sympathisants du Parti Congolais du Travail, dans l'unité, la cohésion et la discipline, en avant pour la consolidation de la paix, de l'unité nationale et de la démocratie en vue de l'accélération de la marche vers le développement», ces assises se sont clôturées avec Pierre Moussa réélu secrétaire général.

Plus de 3000 délégués venus des départements et de la diaspora, ont pris part à ce congrès, qui a connu à l'ouverture la présence des délégations des Partis frères étrangers: le parti communiste chinois, l'ANC d'Afrique du Sud, le MPLA d'Angola, le RDPC du Cameroun, le MCU de Centrafrique, l'UDPS de la RDC, le RHDP de Côte d'Ivoire, le Parti communiste de Cuba, l'UDB et le PDG du Gabon, le PDGE de Guinée Equatoriale, l'UDA du Kenya, le FRELIMO du Mozambique, la SWAPO de la Namibie, le Parti Russie unie, le FPR du Rwanda, le MPS du Tchad, le PSUV du Venezuela et l'Internationale socialiste.

Les partis de la majorité présidentielle ainsi que de l'opposition, étaient également présents: Le RDPS, le MAR, la DRD, l'UR, le RC, MDP, le Club 2002 PUR, l'UPDP, le Congo en marge, le PULP, l'UMP, le PRDC, le PCAP, le MCU, le MSD, le MDC, le MCLV, l'APC, le PSD, le PSD, l'URDC, le Centre gauche, l'URC, le CIDES,

PPD, l'UPDS, le PRL, le MIS, le CDR, la Chaîne, le CODEMA, l'UDH-Yuki, l'UDL, le PCEE, le CAR.

Le sixième congrès ordinaire du PCT a vécu. Les congressistes devaient se munir de leurs badges ou avoir leurs noms sur la



Pierre Moussa



Les congressistes

liste d'enrôlement pour accéder au site du congrès, de même que les véhicules qui n'avaient pas de laissez-passer.

Dans son message aux congres-

sistes, lu par Gilbert Ondongo, membre du comité d'organisation, le président du comité central du PCT, Denis Sassou-Nguesso, a félicité le secrétaire général pour

l'organisation en temps voulu du congrès. Il a encouragé à susciter des adhésions massives à travers le pays, à accueillir et former davantage de militants et sympathisants, tout en constituant des troupes de militants pour rendre le PCT invincible lors des élections. Il a ajouté que rien ne devrait se faire sur le plan politique national sans le PCT.

Denis Sassou-Nguesso a également appelé à accepter, sans perdre la ferveur militante, les choix des dirigeants issus du congrès. «L'Unité fortifie, tandis que la division fragilise le parti. Le PCT doit rester le socle de l'unité nationale».

Il a annoncé la création d'un Fonds de solidarité, financé par les cotisa-

tions statutaires et spéciales, afin de veiller à ce qu'il n'y ait pas de «naufraques» au sein du parti. Après avoir débattu et adopté des réformes proposées par le comité central, les congressistes ont investi Denis Sassou-Nguesso en tant que candidat du PCT à la présidentielle de mars 2026. Les partis alliés, qui se sont succédé devant le congrès, ont également soutenu le candidat du PCT, pierre angulaire de la majorité présidentielle. Il doit désormais faire acte de candidature en réponse à ces sollicitations. Des contributions des fédérations PCT ont été collectées pour soutenir «Le grand Timonier». Les travaux ont été suspendus le quatrième jour prévu de la clôture, les congressistes n'ayant pas réussi à dégager un consensus sur le choix d'un nouveau secrétariat général, ni sur les quotas au comité central ou la composition du bureau politique. Des divergences internes ont surgi, rappelant le congrès de 2019. Le PCT s'est retrouvé dans l'incapacité de poursuivre les débats et a clos les travaux le 30 décembre, prolongeant les délibérations jusqu'au 1^{er} janvier. Jusqu'à 22 heures, peu de progrès avaient été faits, certains congressistes commençant à quitter les lieux, tandis que d'autres regagnaient leurs localités, laissant place à une ambiance de tristesse et d'angoisse. Les groupes folkloriques, présents durant les quatre premiers jours, avaient déjà plié bagages.

Les jardins de Ben'tsi étaient alors envahis par un calme lugubre. L'attente s'allongeait, des murmures et rumeurs commençaient à circuler. Finalement, c'est vers minuit que les travaux ont repris. Dans la salle, certains congressistes, fatigués, attendaient l'issue des tractations de coulisse. Des spéculations étaient nées. Les observateurs avaient avancé leurs pronostics. Les congressistes ont passé la nuit dans la salle, ils ont travaillé sans désespérer jusqu'à l'aube du 1^{er} janvier 2026, pour finalement réélire, après un long suspense qui a tenu tout le monde en haleine, Pierre Moussa, âgé de 84 ans, au poste de secrétaire général. Cette décision reflète la volonté du parti de garantir la stabilité interne et de s'appuyer sur l'expérience d'un homme aguerri aux subtilités du parti et du pouvoir, dans un contexte marqué par des enjeux politiques considérables. Il a exprimé sa gratitude, pour la confiance qui lui a été renouvelée, tout en s'engageant à travailler sans relâche aux côtés de chacun, pour défendre «nos idéaux et réaliser notre vision commune», a-t-il déclaré.

L'un des enjeux de ce congrès était aussi l'élection des membres du bureau politique de 75 membres. Il a fallu du doigté pour ne pas créer des frustrations dans les quotas, surtout quand il s'est agi d'élire les 775 membres du comité central (chiffre revu à la hausse par rapport à l'ancien qui en comptait 727). Il fallait prendre en ligne de compte les nouveaux venus au parti et ceux qui se sont illustrés par leur fidélité et leur engagement dans les activités du parti. Le nettoyage s'est surtout effectué au niveau du secrétariat permanent (9 membres contre 15 membres précédemment). Une commission nationale de contrôle et de vérification, un comité de membres d'honneur de 90 contre 45 membres et six commissions permanentes auprès du bureau politique ont également été mise

(Suite en page 5)

Editorial

Quand Donald Trump fait la loi

Le bon, la brute et le méchant, vraiment? Personne ne peut dire, à l'allure où vont les choses, comment sera le monde dans trois ans. Il ne reste, en effet, que trois ans pour que le président américain quitte la Maison Blanche à la fin et prenne sa retraite. Prendre sa retraite sonne si mal appliqué à Donald Trump que personne ne peut dire ce qu'il fera à la fin de son mandat ni, surtout, ce qu'il fera faire au monde. C'est peu de dire que le président américain est aujourd'hui tel le cow-boy promenant son regard sur les prairies et fulminant seul contre des tipis contre lesquelles il va fondre: imprévisible, il est d'une froide détermination contre ceux qui sont dans le camp de ses ennemis!

Le Venezuela? C'est fait. Alors, sur qui va fondre sa furie et quelle raison trouvera-t-il hors des sentiers battus pour faire retrouver la grandeur de son Amérique inviolable, maîtresse incontestée du monde, dictant ses lois à qui n'a pas eu la chance de naître dans l'un des 50 Etats qui définissent les USA? On peut tout dire du président américain, sauf qu'il est sournois. Il annonce toujours la couleur. La Colombie, le Nicaragua, Cuba, le Nigéria et, surtout, le Groenland sont dans son collimateur. Soit pour les richesses de leurs sols ou sous-sols, soit pour la gêne qu'ils représentent dans l'expansion de l'influence américaine; soit parce qu'ils sont dans le mauvais camp Donald Trump a décidé que cette menace résiduelle doit cesser.

Dans trois ans, nul ne sait comment la géographie et le politique du monde se porteront. Pas question de s'en tenir aux règles de bienséance. Pas question de demander la permission pour entrer sur un territoire. Il suffira que M. Donald Trump dirige son doigt accusateur vers une nation «communiste» pour que son sort soit scellé. Plus question de faire porter les litiges vers l'ONU ou le Tribunal des Nations dont M. Trump n'a que faire du fait qu'ils ont condamné nombre de ses amis. Le droit international sera ce que M. Trump voudra bien en faire. Au nom de la lutte contre le terrorisme ou contre le trafic des drogues, tout pays qui se trouverait dans la liste des «Nasty» devra en répondre au tribunal des Etats-Unis.

Le président Nicolas Maduro, chef de l'Etat du Venezuela, a été enlevé et porté vers une prison fédérale aux Etats-Unis pour y être jugé pour trafic de drogue. Il a beau clamé son innocence, l'Amérique a décidé qu'il est du mauvais côté de l'Histoire. Que son peuple est d'accord, et que ceux des Vénézuéliens qui n'applaudissent pas son enlèvement sont soit «idiots», soit des communistes à la courte vue. Il reste trois ans à M. Trump pour redessiner une planisphère où les Nations seront divisées en fournisseurs (aux Etats-Unis) de terres rares et autres métaux précieux, et en «pays de m...» condamnés à contempler leur misère. De quel côté sera le Congo?

Albert S. MIANZOUKOUTA

MESSAGE DE ROMAIN BEDEL SOUSSA

CANDIDAT A L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE MARS 2026

PEUPLE CONGOLAIS, CHERS COMPATRIOTES
L'année 2025 vient de s'achever. Malgré les temps douloureux chargés d'angoisse, de terreur, de menace et de privation des libertés, rien ne peut nous faire reculer. Ni les intimidations, ni les épreuves si déconcertantes dans leur diabolique diversité, n'arracheront de nos cœurs, l'invincible espérance. Oui, il y a de l'espérance.

Aujourd'hui, 1^{er} janvier 2026, tu es encore un peuple plus que jamais en détresse, esclave de surcroît, humilié, bafoué dans ta dignité.

Vaillant peuple congolais, tu refuses de vivre esclave et à genoux, tu veux jouir de tes droits dans un pays démocratique et respectueux de l'être humain.

Peuple généreux, épris de paix, de liberté et de justice, ta caractéristique est certes l'amour du prochain, le respect de la vie, la patience, la joie, la bonté et le pardon.

Ta détresse, tes cris du cœur, ta servitude, tes pleurs et tes souffrances sont entendus après 42 ans de nuits longues et ténébreuses.

Dieu n'a pas ignoré la souffrance que tu as endurée pendant plusieurs années. C'est pourquoi, Il a décidé de te délivrer cette année. Lors de ses vœux à la nation le 31 décembre 2009, Le Président de la République avait déclaré ce qui suit: «*Quand la nuit est longue, c'est que le jour n'est plus loin*». Retenez que cette parole est prophétique et confirme ce que je ne cesse de vous dire dans mes messages.

Oui, peuple congolais, ta lumière arrive, les ténèbres ne régneront plus sur notre pays, le Congo.

En effet, la parole du Dieu Créateur déclare que le peuple d'Israël a vécu dans la servitude pendant 430 ans. Mais un jour, ce Dieu Tout - Puissant qui sait tout, qui peut tout et qui domine sur tout, décide de libérer le peuple d'Israël de la main de Pharaon, roi d'Egypte. Il dit: «*J'ai vu la souffrance de mon peuple qui est en Egypte, et J'ai entendu les cris que lui font pousser ses oppresseurs, car je connais ses douleurs. Je suis descendu pour le délivrer de la main des Egyptiens et pour le faire monter dans le pays où coulent le lait et le miel*».

En 2026, le même Dieu qui a délivré le peuple d'Israël de la main de Pharaon, agira pour ta liberté. Il a entendu les cris des orphelins, des veuves, des vieillards, des exilés, des enfants de rues, des jeunes exclus, des diplômés sans emploi, des retraités, des paysans enclavés dans des zones rurales par manque d'infrastructures, des familles qui n'ont aucun moyen pour soutenir les études de leurs enfants, des chômeurs qui croupissent dans la misère, des malades qui n'attendent que la mort par manque de système de santé pour tous, des commerçants privés d'eau et d'électricité pour exercer leur activité économique, Mes chers concitoyens, Peuple congolais,

Le peuple, dit-on, ne se trompe jamais. Toi, peuple congolais, tu ne t'es jamais trompé lorsque, à chaque saison de l'accomplissement de ton destin, tu as toujours suscité, initié et conduit des luttes en vue de ta libération, de la conquête de tes droits et de ton

émancipation.

Ton vote à l'élection présidentielle de mars 2026 sera la manifestation évidente de la marque de ta détermination et de ton courage pour la conquête de ta liberté et de ton bien-être.

Mes chers compatriotes, Peuple congolais,

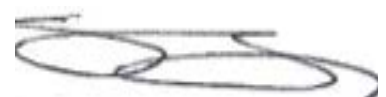
En 2026, Dieu donnera au peuple congolais, non seulement la délivrance, mais aussi du repos et de la satisfaction.

Maintenant, ne crains point, lève-toi, toi qui dors et qui n'as plus d'espoir, reste debout, ta lumière arrive.

Je présente au peuple congolais, malgré les menaces et la terreur des temps présents, mes meilleurs vœux de nouvel an. Que cette année 2026, soit une année de la justice de Dieu et de la satisfaction de Son peuple.

Bonne et heureuse année 2026 Que Dieu bénisse le Congo.

Fait à Paris ce 31 Décembre 2025



Romain Bedel SOUSSA

Ancien Conseiller à la Présidence
de la République du Congo Candidat indépendant
à l'élection présidentielle

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION.

Renforcement des capacités : CRS en accord avec GAVI, renforce les capacités des structures sanitaires performantes avec du matériel informatique et bureautique



Le 18 décembre, Catholic Relief Services (CRS) a reçu, dans ses locaux, les Directions Départementales des Soins et Services de Santé (DDSSSa) des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Plateaux, Likouala et de la Sangha, dans le cadre du projet d'assistance technique aux districts sanitaires prioritaires et au Programme Élargi de Vaccination (PEV), financé par l'Alliance du Vaccin (GAVI). Cette rencontre a été marquée par la remise d'un lot de matériel informatique et bureautique destiné à renforcer les capacités opérationnelles des structures sanitaires ayant obtenu les meilleures performances vaccinales en 2025.



Photo de famille de gauche à droite, le représentant du DDSSSa Sangha, le Représentant Résident de CRS, la DDSSSa Pointe-Noire, le DDSSSa Plateaux, le représentant du DDSSSa Likouala, la Directrice des Projets GAVI de CRS et le DDSSSa Brazzaville.

L'objectif de cette dotation est double: récompenser les efforts remarquables réalisés en matière d'amélioration des couvertures vaccinales, et renforcer les outils de travail pour consolider les acquis.

Le don global est constitué de: 15 ordinateurs portables; 10

vidéoprojecteurs; 25 cartons de rames de papier; 50 boîtes à archives et 50 chronos.

Les structures bénéficiaires ont été sélectionnées sur la base des performances extraites du système DHIS2 (District Health Information Software), notamment les indicateurs liés aux antigènes traceurs comme Penta 1, Penta 3 et RR1. Chaque département bénéficiaire a vu trois de ses structures sélectionnées: la DDSSSa, un district sanitaire, et un centre de santé intégré (CSI), tel que détaillé ci-dessous:

- Pour Brazzaville, la Direction Départementale des Soins et Services de Santé, le District Sanitaire de Makélékélé et le CSI d'Indzouli;
- Pour Pointe-Noire, la Direction Départementale, le District Sanitaire de Lumumba et le CSI Jean-Denis Tchimbakala;
- Pour les Plateaux, la Direction Départementale, le District Sanitaire de Djambala et le CSI Ekian-Tsiana 2;
- Pour la Sangha, la Direction Départementale, le District Sanitaire de Ouessou et le CSI Nzalangoye; enfin
- Pour la Likouala, la Direction Départementale, le District Sanitaire d'Enyébé-Bétou et le CSI Dzéké;



Photo de famille lors de la rencontre

La remise a été faite officiellement par le Représentant Résident de CRS, Dr Alemayehu Gebremariam, accompagné de la Directrice des projets GAVI à CRS, Dr Albane Manounou, en présence des cinq Directeurs Départementaux bénéficiaires, dont deux s'étaient fait représenter. En plus de la remise du matériel, la rencontre a permis de souligner l'importance du suivi rigoureux des données et de saluer l'engagement des équipes sanitaires dans l'amélioration des indicateurs de vaccination.



Photo des matériel informatique et bureautique.

Par cette initiative, CRS et GAVI réaffirment leur volonté de soutenir les efforts déployés au niveau intermédiaire et périphérique du système de santé, dans le but de maintenir la dynamique de progrès, améliorer la couverture vaccinale et protéger durablement les enfants et les populations vulnérables à travers le pays.

L'équipe de Rédaction de CRS.

REVEILLON D'ARMES

«Que les hors-la-loi ne perturbent pas la paix»

La Force publique a célébré le réveillon d'armes 2025 le 31 décembre dernier au ministère de la Défense nationale, sous le patronage du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, Chef suprême des armées, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Événement annuel, le réveillon d'armes réunit les trois composantes de la Force publique (Forces armées congolaises, Police nationale et Gendarmerie nationale), autour du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées. Il a pour principal objectif de présenter le bilan des activités majeures réalisées par la Force publique au cours de l'année écoulée et de recevoir les orientations du Chef de l'Etat pour l'année à venir.

Ce rituel marque la fin d'une année d'engagements pour le personnel de la force publique et les efforts du Gouvernement au service de la nation et de sa population. C'est un moment chaleureux de cohésion, propice aux échanges de vœux entre la force publique et le Chef suprême des armées.

Dans son discours bilan, le Chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi, a rappelé les trois orientations spécifiques fixées à la Force publique pour 2025. «Elle s'est engagée pleinement dans l'accomplissement de ces missions», a-t-il déclaré. Il a également exprimé sa gratitude envers tous les partenaires de la défense et de la sécurité qui, dans un esprit de fraternité d'armes et de coopération, soutiennent la Force publique dans sa dynamique de modernisation et de renforcement.

Le général Guy Blanchard Okoi a rendu hommage aux cinq gendarmes décédés en RCA pour leur engagement et leur dévouement au service de la paix. Il a réaffirmé la détermination de la Force publique à défendre le territoire national et ses populations, en restant fidèle aux institutions. «Elle ne renoncera jamais à son serment», a-t-il assuré. Le Chef d'état-major général des



Guy Blanchard Okoi

FAC a précisé qu'en 2026, les actions de la Force publique seront centrées sur l'élection présidentielle. Le Chef de l'Etat a félicité le Chef d'état-major général pour la mise en œuvre des orientations de 2025, malgré un contexte économique difficile. Il a exprimé son optimisme concernant l'avenir du pays. «Des signes montrent que le pays va progresser», a-t-il dé-



Denis Sassou-Nguesso

mission avec succès. Nous ne permettrons jamais à des éléments hors la loi de troubler la paix. La Force publique a pour mission principale de maintenir la paix sur l'ensemble du territoire national».

Le Président a demandé aux attachés de défense près des ambassades accréditées au Congo de soutenir les efforts de la Force publique pour maintenir la paix et la sécurité dans le pays.

À noter que le réveillon d'armes avait été initié le 31 décembre 1985. Depuis cette date, les célébrations avaient lieu au Cercle Mess des officiers, jusqu'à ce qu'elles soient transférées au jardin du ministère de la Défense nationale le 31 décembre 2010. À 40 ans d'existence, le réveillon d'armes demeure un lieu de rencontre essentiel, établissant une communication directe entre le Chef suprême des armées et la Force publique.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

PRESIDENTIELLE 2026

Le Club 2002 PUR soutient Denis Sassou-Nguesso

Lors de son intervention devant le plénum du 6^e congrès ordinaire du PCT, Juste Désiré Mondélé, secrétaire général du Club 2002 PUR, a affirmé son soutien au candidat du PCT, Denis Sassou-Nguesso, pour l'élection présidentielle de mars 2026.

Au nom de Wilfrid Guy César Nguesso, président du conseil de surveillance et fondateur du Club 2002 PUR, Juste Désiré Mondélé a exprimé sa gratitude envers le secrétaire général du PCT pour l'invitation adressée à son parti, membre de la majorité présidentielle. Il a souligné l'importance de ce congrès qui devrait déboucher sur la désignation du candidat

du PCT. «Son profil est évident, fédérateur et riche d'expérience, il rassemble et représente un vecteur de paix et de stabilité le pays, notre sous-région et l'Afrique. En tant que grand artisan du développement et de l'industrialisation, le Président Denis Sassou-Nguesso est, à notre avis, le véritable symbole de l'unité nationale», a-t-il déclaré.



Juste Désiré Mondélé

Le Club 2002 PUR a donc choisi de soutenir le candidat du PCT. «Il est le candidat de notre parti pour l'élection présidentielle de mars 2026», a-t-il ajouté, tout en appelant à la cohésion, à l'unité et à une mobilisation générale, «pour assurer une victoire éclatante de notre futur candidat». Juste Désiré Mondélé a aussi encouragé les alliés du PCT à porter une attention particulière au renforcement du contrat social, accompagné d'une gouvernance plus exigeante, pour le bien-être des populations.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

ASSAINISSEMENT

«Le Gouvernement n'a créé aucune nouvelle taxe»

Le ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, Juste Désiré Mondélé, a supervisé le 3 janvier 2026 à Brazzaville l'opération de salubrité du premier samedi du mois. Il a annoncé qu'un recensement serait prochainement réalisé pour identifier et immatriculer les pré-collecteurs et collecteurs d'ordures, afin de mettre un terme aux dépôts anarchiques et aux décharges sauvages.

Ces dépôts illégaux posent de sérieux risques sanitaires pour les populations. Le ministre a averti que des sanctions seraient appliquées en cas de pratiques illégales. Malgré les contributions quotidiennes des usagers, les commerçants continuent d'évoluer dans des conditions insalubres dans les marchés domaniaux, une situation qu'il a déploré. En évoquant les marchés de Ouenzé et de Total à Baongo, il a souligné la difficulté de déterminer précisément le budget consacré à l'assainisse-

ment par les usagers. Les associations en charge rencontrent des obstacles pour nettoyer les marchés et leurs environs.

Juste Désiré Mondélé a fait appel à la mobilisation citoyenne, insistant sur la responsabilité collective dans la préservation des espaces assainis. «Les artères, les marchés et les quartiers ne doivent plus devenir des dépotoirs», a-t-il déclaré, afin d'assurer un cadre de vie sain et durable. Le ministre a également rappelé l'invitation du Chef de l'Etat faite au Gouvernement, en collabora-

(Suite de la page 3)

dans un contexte marqué par des enjeux politiques considérables. Il a exprimé sa gratitude, pour la confiance qui lui a été renouvelée, tout en s'engageant à travailler sans relâche aux côtés de chacun, pour défendre «nos idéaux et réaliser notre vision commune», a-t-il déclaré.

L'un des enjeux de ce congrès était aussi l'élection des membres du bureau politique de 75 membres. Il a fallu du doigt pour ne pas créer des frustrations dans les quotas, surtout quand il s'est agi d'élire les 775 membres du comité central (chiffre revu à la hausse par rapport

tion avec les collectivités locales, à mettre en œuvre, en plus du financement public de l'assainissement urbain, une contribution citoyenne pour le ramassage des ordures afin d'améliorer durablement les conditions de vie. «La réforme prévue a pour but de

à l'ancien qui en comptait 727). Il fallait prendre en ligne de compte les nouveaux venus au parti et ceux qui se sont illustrés par leur fidélité et leur engagement dans les activités du parti.

Le nettoyage s'est surtout effectué au niveau du secrétariat permanent (9 membres contre 15 membres précédemment). Une commission nationale de contrôle et de vérification, un comité des membres d'honneur de 90 contre 45 membres et six commissions permanentes auprès du bureau politique ont également été mise en place.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

structurer et encadrer les taxes existantes. À partir du mois de février, un processus de réorganisation sera lancé, comprenant la digitalisation des contributions pour garantir une meilleure traçabilité des ressources liées à l'assainissement».

KAUD

COUP D'Oeil EN BIAIS

Un crime politique?

Le corps d'un responsable de la Force montante congolaise (l'organisation de jeunesse du PCT) du Comité de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, Raviet Celvic Ntsiansié dit Xi Tsiang, a été découvert abandonné, sans vie et mutilé, mardi 23 décembre 2025, au cimetière privé La Grâce, l'arrondissement 9 de Brazzaville, Djiri. Vivant au quartier Ngambio, il était porté disparu depuis le 20 décembre. Le drame est survenu dans un contexte de rivalité entre l'organisation juvénile dont il est membre et une autre organisation proche également du PCT et dirigée par un député, accusée d'être à l'origine de son assassinat. Crime politique ou assassinat crapuleux? C'est la question qui se pose. La rumeur a occupé le terrain. La victime était un cheminot et syndicaliste au CFCO. Que s'est-il passé pour qu'il soit si sauvagement assassiné. En tout cas, seule l'enquête diligentée par le procureur de la République peut porter une réponse à cette question. Les gens sont sous le choc d'un crime «incompréhensible et odieux».

Malgré la crise économique-financière, le PCT affiche son opulence!

Quatre tenues correspondant aux quatre jours prévus pour les activités, c'est, entre autres, le contenu du kit reçu par chacun des 3000 participants au congrès du Parti congolais du travail (PCT), le parti au pouvoir, tenu fin décembre 2025. Chaque congressiste a également reçu un per-diem consistant. L'événement s'est déroulé dans une atmosphère empreinte de faste et d'opulence, ont constaté les journalistes et autres observateurs, malgré la crise économique et ses effets néfastes. Cette extravagance contraste avec la réalité que vivent, par exemple, bon nombre d'agents de l'Etat des institutions fonctionnant sur des budgets de transfert. Accumulant plusieurs mois d'arriérés de salaire, ces derniers ont observé avec amertume le faste affiché par un parti s'identifiant officiellement aux valeurs de la social-démocratie.

Le mystère «Coco»

Claudia Ikia Sassou Nguesso, la fille et conseillère du chef de l'Etat, se fait de plus en plus discrète. Par choix? Par souci de s'effacer? Ou pour incompatibilité d'humeur? On la voit peu ces dernières semaines. Elle était même absente au congrès du PCT. Et des rumeurs de brouille dans le cercle familial enflent chaque jour davantage. C'est un mystère que son entourage s'est évertué à dédramatiser.

Assainissement urbain: la population appelée encore à mettre la main à la poche

L'insalubrité demeure dans plusieurs quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire, créant une situation sanitaire préoccupante. Malgré l'appel à la société Albayrak, les autorités restent confrontées à une crise de gestion des ordures. Elles prélèvent déjà un montant de 2000 francs CFA sur les salaires des agents de la Fonction publique pour financer le ramassage des ordures par cette société, mais explorent une autre solution impliquant les populations. Lors du dernier conseil des ministres de l'année tenu le 31 décembre 2025, le chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, a invité le gouvernement, en concertation avec les mairies concernées, à mettre en place, aux côtés du financement par l'Etat de l'assainissement urbain, «une contribution citoyenne au ramassage des ordures», afin que l'ensemble de la société contribue à l'amélioration de son cadre de vie. Ce qui laisse à penser qu'une nouvelle taxe sera bientôt instaurée par le Gouvernement pour accompagner les opérations de pré-collecte et de collecte des déchets dans les quartiers. Les populations concernées s'inquiètent, le coût devant se répercuter sur elles.

Réveillon de la Saint-Sylvestre dans les rues!

Le réveillon de la Saint-Sylvestre, le 31 décembre 2025, a été l'occasion pour certains Brazzavillois, de passer la nuit à la belle étoile. Le contraire aurait surpris en cette date. Dans certains quartiers, l'ambiance a été donc débordante dans les débits de boisson et autres bars. Des fêtards ont bu jusqu'à se saouler. Des enfants ont parcouru les rues, improvisant des concerts de casseroles. De son côté, la police a abattu un travail appréciable pour que cette première nuit de fête de fin d'année se déroule sans incident, si l'on en croit un reportage de Radio-Congo. Les policiers ont été déployés sur le terrain, y compris dans les zones réputées à risques. Malgré tout, les violences n'ont pas manqué. Un accident ayant fait plusieurs blessés graves transportés d'urgence dans un hôpital a été enregistré à Kintélé. Dans l'arrondissement 6 Talangaï, les éléments de la police ont opéré une saisie spectaculaire de sacs de drogue dans un bar.

IN MEMORIAM

Pascal MOUASSIPOSSO-MACKONGUY
(4 janvier 2015-4 janvier 2026)

Cela fait 11 ans, jour pour jour, que le Seigneur rappelait à Lui son serviteur, le vénérable Pascal MOUASSIPOSSO MACKONGUY.

11 ans déjà, 11 ans de silence, mais le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire. En cette date commémorative de sa disparition, la veuve Elisabeth MOUASSI-POSSO MACKONGUY, ses enfants ainsi que ses petits-fils, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Patriarche, tu resteras à jamais dans nos



cœurs et merci à Dieu pour ton passage sur cette terre des vivants.

«Que ton âme repose dans la paix du Seigneur»

MANAGEMENT

Roger A. Makany signe le "Management des détails" aux éditions Hemar

Peut-on être l'incarnation vivante (manager, décideur, dirigeant) d'une organisation, d'une entreprise ou d'un pays et ne point faire attention aux détails qui font fonctionner l'organisation, l'entreprise, le pays et partant, en font la réussite, le succès ou l'échec? C'est à cette problématique que répond l'ouvrage "Management des détails", paru aux éditions Hemar, du Pr Roger Armand Makany. Cette publication est peut être l'occasion de revisiter sérieusement les conceptions du manager et du management.

En effet, l'auteur mobilise sa longue expérience d'enseignant, de dirigeant et relate, dans une stimulante lisibilité, des situations ordinaires où tout peut basculer. Il a su observer, analyser et conceptualiser ce que les meilleurs managers pratiquent intuitivement: l'art de faire attention aux détails. Présenté à la presse nationale le 26 décembre 2025, au cours d'un déjeuner de presse, l'ouvrage est un essai de 148 pages mettant en lumière une vérité trop souvent négligée: les détails qui déterminent la réussite ou l'échec d'un projet, d'une organisation voire d'un pays. Loin d'être anecdotiques, ils sont les révélateurs de la santé réelle d'une organisation, d'un pays ou d'une institution nationale, régionale ou internationale. Fruit de plus de 30 ans de pratique et d'expérience managériale, le livre s'articule autour de six chapitres clairs et progressifs. Le premier pose les fondements de la culture du détail en abordant les définitions du détail et leurs conséquences. Le deuxième présente 20 caractéristiques du détail comme boussole pour un manager s'intéressant au management par les détails. Le troisième met en exergue les instruments permettant d'appréhender les détails, de près ou de loin. Il entend faire prendre conscience au mana-

ger qui s'intéresse au management par les détails qu'il existe, d'une part, des instruments physiques et d'autre part, des instruments organisationnels pour saisir les détails utiles dans le management d'une organisation ou dans la gouvernance d'un pays. Le quatrième illustre l'importance du détail dans les pratiques collectives aux niveaux national et international (célébration des Journées nationales et internationales). Le cinquième rappelle les fondements du management en répondant de façon pratique à la question comment être un bon manager? Et enfin, le sixième, prolongement du cinquième, propose une figure nouvelle du manager: le bon manager par les détails. En s'appuyant sur des exemples concrets de la vie quotidienne (l'électricité, l'eau, une scène de crime, un bulletin scolaire), l'auteur montre que le «globalement satisfaisant» ou le «globalement positif» est une illusion dangereuse masquant des trous destructeurs. L'Afrique en particulier paie le prix de cette culture du global, qui l'empêche d'atteindre pleinement les indicateurs de l'émergence. Il nous faut privilégier, affirme-t-il, le «détailement satisfaisant» ou le «détailement positif» qui vise la gouvernance des structures opérationnelles en intégrant la responsabilité de chaque agent ou de



Roger Armand Makany chaque collaborateur. Dans un style simple et coulant, Roger Armand Makany fait passer un message puissant: «un bon manager ne se contente pas d'avoir du savoir et du savoir-faire; il cultive surtout un savoir-être fondamental, celui de prêter attention aux détails. Cette compétence, rarement citée dans les manuels classiques, est pourtant transversale; elle améliore l'organisation, la communication, la qualité, la gestion du temps et des conflits.» Au-delà, il nous permet de réfléchir sur les pièges de la vie d'entreprise. L'ouvrage donne, en toute humilité, aux dirigeants et aux cadres d'entreprises la possibilité d'actualiser les matrices d'analyses stratégiques et d'animation du personnel. Dirigeants et managers découvriront l'efficacité de l'attention aux détails, qui font, dans le contexte actuel, le succès et la réussite des grandes entreprises. En conclusion, l'ouvrage invite chacun-managers, dirigeants, décideurs, étudiants et enseignants chercheurs à adopter une nouvelle posture: réhabiliter le détail comme un levier d'efficacité, de vérité et de



La couverture du livre transformation. «Si le manager ne s'occupe pas des détails, ce sont les détails qui s'occuperont de lui», rappelle l'auteur. Loin d'être un manuel de plus sur le management, l'ouvrage invite à un changement de regard, à une transformation profonde de la manière d'appréhender la réalité des faits et la performance. Professeur titulaire des universités, grand officier dans l'ordre du mérite congolais et officier dans l'ordre des palmes académiques du CAMES, Roger Armand Makany est promoteur et directeur général de l'Ecole supérieure de gestion des entreprises (ESGAE) de Brazzaville, une institution membre du CAMES et membre titulaire de l'AUF classée au ranking Eduniversal avec trois palmes d'excellence. L'auteur a déjà publié "Modélisation statistique du CHUB"- collection études scientifiques, Edition ICES 2017; Expérience du Coronavirus au Congo: quelles leçons pour l'avenir? Collection études sociales, Edition ICES 2020, etc.

Viclaire MALONGA

FESTIVAL DE CONCERTS DE SLAM

Faire triompher les droits humains

Le Centre d'actions pour le développement (CAD) et le centre culturel Bana Moyi ont organisé un festival de Slam dédié aux droits humains, du 8 au 10 décembre 2025, à Brazzaville. Le but visé était de faire connaître l'importance des droits humains à travers les messages des slameurs. Cette activité a été une autre forme de la lutte pour le triomphe des droits de l'homme dans le pays.

La clôture de ce festival intervenue le 10 décembre 2025 a coïncidé avec la date de la célébration chaque année de la Journée internationale des droits de l'homme. La cérémonie a été présidée par Trésor Nzila, directeur exécutif du CAD. Les slameurs, par leurs messages, ont informé et sensibilisé le public sur les droits humains pour s'éloigner des abus. Le directeur exécutif, a affirmé de dire: «Dans une dictature, il y a toujours des acteurs qui prennent des risques pour essayer d'améliorer la situation. Certains pensent qu'on peut passer d'une dictature à une République. Nous sommes convaincus que votre travail en tant qu'artiste contribue à la sensibilisation et à faire passer des messages à un niveau très élevé. Ce sont des moments importants pour faire passer des messages directs». Des slameurs se sont succédés au podium pour égayer la soirée avec des messages forts. Le sens de cet événement a été de rappeler l'importance de l'être



Trésor Nzila

humain, de sa dignité et de la Justice. C'est à ce titre que Trésor Nzila a confié qu'«aucune politique sécuritaire ne peut justifier la barbarie que nous sommes en train de vivre depuis un certain moment». Les prestations des slameurs ont été au rendez-vous avec des textes très engagés avec un contenu très riche.

Philippe BANZ

SUPPRESSION D'UN NOM

On m'appelle MAKI MIEKOUTIMA Helga Romy Maryse Je désire désormais être appelé MAKI Helga Romy Maryse Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.



Unité*Démodcratie*Liberté

- Monsieur le Secrétaire Général du PCT;
- Mesdames et Messieurs les Présidents et Représentants des Partis alliés;
- Distingués délégués des Partis amis du PCT;
- Chers Congressistes du Parti Congolais du Travail;

Tout d'abord, au nom du Rassemblement Citoyen, Parti allié, membre, comme le PCT, de la Plateforme «Majorité Présidentielle», je vous adresse mes chaleureuses et cordiales salutations, à vous toutes et tous!

Créé à Brazzaville, en décembre 1969, par le Président Marien Ngouabi et ses camarades de lutte, dont le Président Denis SASSOU-N'GUESSO, le Parti Congolais du Travail poursuit son chemin, malgré les écueils nombreux à toute vie politique. L'histoire de notre pays a connu de nombreux tourments. Le PCT a su les surmonter, grâce à la sagesse et à l'expérience d'un homme d'exception, le Président Denis SASSOU N'GUESSO, qui a pris le relais du Président Marien Ngouabi.

Nous vous félicitons pour votre persévérance et votre détermination dans le combat politique, pour la démocratie, la prospérité de notre pays et le bien-être de notre peuple, dans l'unité, le travail et le progrès.

Le parti Congolais du Travail est un grand parti.

En s'engageant dans une alliance qui a déjà traversé des décennies, le Rassemblement Citoyen est

Message du Président du Rassemblement Citoyen (RC) au 6^e congrès ordinaire du P.C.T

convaincu qu'il ne s'est pas trompé de partenaire. L'Accord politique entre le RC et le PCT n'a souffert d'aucun nuage, même si, comme dans la vie de tous les couples, des divergences d'approche se sont parfois manifestées. Mais notre alliance est demeurée inébranlable, grâce à la capacité de nos dirigeants de se comprendre et de mettre l'intérêt général au-dessus de tout.

Je puis vous le dire que le Rassemblement Citoyen est fier d'avoir un allié qui a un grand sens de l'écoute et qui est sensible au respect de son partenaire. Pour sa part, le Rassemblement Citoyen reste et demeure un Parti constant, dans ses engagements, et fidèle à son alliance avec le partenaire PCT.

Le Congrès est un moment crucial et déterminant dans la vie d'un parti politique, nous saluons l'adhésion, l'enthousiasme et l'unité qui ont caractérisé, les cadres et militants du PCT, durant le processus préparatoire de vos travaux.

Il n'y a aucun doute que votre parti sortira de ce congrès encore plus uni, plus déterminé et plus fort, autour du Président Denis SASSOU-N'GUESSO. Il n'y a aucun doute que votre congrès débouchera sur son adoubement comme candidat à l'élection présidentielle.

Quant à nous, Rassemblement Citoyen, nous l'avons déjà adoubé. Il est notre candidat. Nos militantes et nos militants sont déjà en ordre de bataille, en vue de son élection. Nous n'avons l'ombre d'aucun doute sur



sa victoire éclatante en mars 2026; il doit continuer l'immense œuvre de développement national à la tête de notre pays.

Chers amis du PCT,

Le RC vous souhaite un excellent congrès, dans la paix et l'amour fraternel! Je vous remercie.

Alphonse Claude N'SILOU
Président du RC

Brazzaville, le 26 décembre 2025

ONU

La RD Congo redevient membre non permanent du Conseil de sécurité

En ce début d'année 2026, la Somalie prend la présidence tournante du Conseil de sécurité des Nations unies. Comme le veut la tradition, une partie des sièges non permanents de cette instance onusienne change de titulaire pour l'année. Parmi eux, la République Démocratique du Congo, qui fait son retour plus de 30 ans après sa dernière participation, alors que le pays est confronté à une crise sécuritaire dans l'Est.



Félix Tshisekedi peut être fier du repositionnement...



...de son pays au sein des instances des Nations unies

Elue en juin 2025 comme membre non permanent pour la période 2026-2027, la RD Congo avait recueilli à l'époque 183 voix sur 187 à New York. Cinq pays quittent ainsi le Conseil dès janvier 2026 : l'Algérie, la Corée du Sud, le Guyana, la Sierra Leone et la Slovaquie. Ils sont remplacés par le Bahreïn, la Lettonie et la Colombie, ainsi que par deux nouveaux membres africains : le Liberia et la République Démocratique du Congo. Il s'agit de la troisième participation congolaise à cette instance, après deux mandats exercés au début des années 1980 et 1990.

Ce retour intervient alors que Kinshasa qualifie la situation sécuritaire dans l'Est de la guerre d'agression menée par le Rwanda. L'objectif des autorités congolaises est de maintenir cette crise à l'agenda des Nations unies et de faire appli-

quer la résolution 2773, adoptée en février 2025, qui exige le retrait du groupe armé de l'AFC/M23 et des Forces rwandaises. Ce siège de membre non permanent est important pour la diplomatie congolaise. Depuis le début du conflit, obtenir des actes forts de la part de l'ONU s'est avéré difficile pour Kinshasa. En intégrant à son tour ce groupe, Kinshasa

espère désormais inverser la tendance et maintenir l'agenda congolais sur la table du Conseil de sécurité. A cette occasion, Thérèse Wagner, ministre des Affaires étrangères de la RD Congo a souligné : « Nous porterons la voix de la RD Congo, mais aussi celle de l'Afrique ».

Alain-Patrick MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

Faustin-Archange Touadéra réélu

L'Autorité nationale des élections (ANE) en Centrafrique a annoncé dans la nuit du 5 au 6 janvier 2026, les résultats provisoires de la présidentielle du 28 décembre 2025. Faustin-Archange Touadéra a été déclaré vainqueur avec 76,15% des voix dès le premier tour. Son principal adversaire Anicet-Georges Dologuélé a obtenu 14,66% des suffrages. Troisième, Henri-Marie Dondra 3,19% des voix. Les autres candidats ont obtenu : Marcelin Yalemendé, 2,13%; Serge Djorie, 1,87%; Eddy Kparekouti, 1,04%; Aristide Reboas, 0,95%.



Sans surprise, Faustin-Archange Touadéra conserve son fauteuil

Avant l'annonce des résultats provisoires, les deux opposants avaient dénoncé des fraudes, et qu'ils

ne reconnaîtront pas ces résultats. La participation s'élève à 52,42%. Les résultats définitifs seront donnés par le Conseil constitutionnel le 20 janvier.

Depuis plusieurs semaines, Anicet-Georges Dologuélé et Henri-Marie Dondra dénoncent un processus électoral biaisé, évoquant notamment un « conflit d'intérêts manifeste » entre une haute responsable de l'ANE et la campagne du président Touadéra.

Anicet-Georges Dologuélé affirme que de nombreux dysfonctionnements et irrégularités auraient entaché le scrutin, estimant même que « la vérité des urnes » lui serait favorable. A quelques heures de la proclamation des résultats, Henri-Marie Dondra a repris ces griefs et a appelé à l'annulation « pure et simple » de l'élection ainsi qu'à la dissolution de l'ANE, qu'il juge incapable d'organiser des élections « libres et inclusives ».

A.-P. MASSAMBA

GUINEE

Mamadi Doumbouya élu président dès le premier tour

Le général Mamadi Doumbouya a été élu président de la République dès le premier tour, sans surprise, avec 86,72% des voix, quatre ans après le coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir. Les résultats provisoires ont été proclamés le 30 décembre 2025 par la Direction générale des élections.

L'ex-chef de la junte était face à des adversaires de faible envergure, en l'absence des poids lourds de l'opposition, le président déchu Alpha Condé ou l'opposant Cellou Dalein Diallo. L'enjeu de ce scrutin était faible, et l'annonce des résultats n'a pas suscité d'engouement.

C'est dans le calme que Conakry a accueilli l'annonce des résultats, les habitants de la capitale guinéenne sont restés chez eux. Seuls des partisans de Mamadi Doumbouya sont brièvement sortis célébrer sa victoire. Quatre candidats avaient déjà reconnu leur défaite et félicité le vainqueur au moment de l'annonce des résultats. Il s'agit d'Abdoulaye Yéro Baldé et Faya Mlimouno, arrivés respectivement deuxième avec 6,59% et troisième avec 2,04% des voix. Le taux de participation officiel, lui, s'élève à 80,95%, un peu plus bas que les 85% initialement annoncés. Ces résultats doivent désormais être validés par la Cour suprême. C'est donc la fin d'un processus marqué par l'absence des poids lourds de l'opposition, tous en exil. Le président de l'Union des forces démocratiques de



L'ex-chef de la junte Mamadi Doumbouya (épouse à gauche) va inaugurer son premier quinquennat comme président élu de la Guinée

Guinée (UFDG) Cellou Dalein Diallo avait dénoncé une mascarade électorale, et appelé ses militants à rester chez eux. Dans sa déclaration de fin de mission, l'Union africaine a appelé les autorités guinéennes à

lutter plus efficacement contre le phénomène des enlèvements et disparitions de personnes, et à élucider le sort des victimes.

Alain P. MASSAMBA

KENYA

Effondrement d'un immeuble en construction

Un immeuble de 16 étages s'est effondré à Nairobi, vendredi 2 janvier 2026. Situé dans le quartier de South C, le bâtiment était en construction. Plusieurs personnes ont été coincées dans les décombres. Les secours se démentent pour retrouver les rescapés. Jusque-là, aucun détail n'a été communiqué sur le nombre de victimes ni les causes du drame.

Les effondrements d'immeubles sont fréquents à Nairobi, où la forte demande de logements conduit des promoteurs peu scrupuleux à contourner les réglementations et les codes de construction. En 2015, l'effondrement d'un immeuble, causant la mort de 15 personnes, avait poussé la présidence à ordonner un audit des bâtiments dans tout le pays pour vérifier s'ils étaient conformes aux codes. L'Autorité nationale de la construction avait alors constaté que 58% des bâtiments à Nairobi n'étaient pas aptes à être habités.

Mais, depuis la situation n'a pas vraiment changé et les effondrements d'immeubles continuent d'inquiéter, causant des morts, des blessés et d'importants dégâts matériels.

A.-P. MASSAMBA

INSERTION LEGALE

HALLIBURTON SERVICES CONGO
Société par actions simplifiée

Au capital de 1.000.000 Francs CFA

Siège social: Immeuble MORIJA, 1er étage, centre-ville, B.P.: 1431,
Pointe-Noire, République du Congo,

R.C.C.M.: POINTE-NOIRE CG-PNR-01-2021-B16-00021

NIU: M21000000201149 K

Suivant Procès-Verbal des délibérations du 31 octobre 2025, le Président de la Société HALLIBURTON SERVICES CONGO SAS (ci-après la « Société ») a décidé ce qui suit:

Renouvellement du mandat du Directeur Général: Le Président décide de renouveler le mandat de Monsieur Alfred ESSEREKE, né le 2 septembre 1964 à ETOUMBI, République du Congo, de nationalité Congolaise, demeurant à Pointe-Noire, titulaire du passeport OA0493297, délivré le 13 octobre 2024, en qualité de Directeur Général de la Société, pour une (1) année, à compter du 31 octobre 2025.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2025-

D-01718.

Expiration du mandat du Directeur Général Adjoint: Le Président prend acte de l'expiration du mandat de Monsieur Jean Claude OUSSIN, nommé par décision en date du 10 octobre 2022, en qualité de Directeur Général Adjoint de la Société. Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2025-D-01718.

Fait à Pointe-Noire, le 31 décembre 2025.

Pour avis.

Le Président.

OCEANEERING

Oceaneering Services Overseas Limited _ The Republic of Congo
Succursale de la société Oceaneering Services Overseas Limited,
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2020-B21-00340

Adresse: SIC du Cabinet Fidafrica, Allée de Makimba, Immeuble ARPCE, 3ème étage,
Centre-ville, B.P.1306
Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration de la société Oceaneering Services Overseas Limited, en date du 10 juillet 2025, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, notaire à Pointe-Noire en date du 17 octobre 2025 sous le répertoire n 0483/MN/025 et enregistré au Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et Timbre de Pointe-Noire Centre en date du 23 octobre 2025 sous le n 09109, folio 199/35, il a notamment été décidé de transférer l'adresse de la succursale du 88 avenue du Général De Gaulle, B.P.: 1306, Centre-ville, Pointe-Noire, SIC du cabinet PricewaterhouseCoopers Tax & Legal à l'« Allée de Makimba, immeuble ARPCE, 3° étage, Centre-ville, B.P. 1306, Pointe-Noire, République du Congo, S/C du cabinet Fidafrica

Le dépôt dudit procès-verbal a été effectué sous le numéro CG-PNR-01-2025-D-01482, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à la modification de l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du 30 octobre 2025, sous le numéro CG-PNR-01-2025-M-06843.

Pour avis,

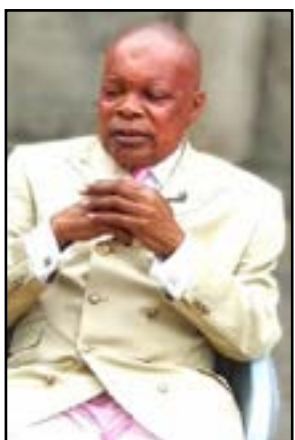
Le Représentant de la succursale Oceaneering Services Overseas Limited _ The Republic of Congo.

M. SMITH Eric Stephen

REMERCIEMENTS

Le colonel Christian Kimbembe Nzalakanda et famille, remercient très sincèrement les parents, amis et connaissances, toutes les personnes qui, de près ou de loin, les ont assistés moralement, spirituellement ou matériellement, lors du décès le lundi 8 décembre 2025 à Brazzaville de leur frère, oncle et père, Gilles Mathias MALONGA.

L'inhumation a eu lieu le mardi 24 décembre 2025 au cimetière privé de Sangolo (OMS).



MESSAGE DE SA SAINTETÉ LÉON XIV POUR LA 59^e JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX

«Que la paix soit avec vous tous!»
(Pape Léon XIV)

«La paix soit avec vous!».

Cette salutation très ancienne, encore utilisée aujourd'hui dans de nombreuses cultures, a retrouvé toute sa vigueur le soir de Pâques sur les lèvres de Jésus ressuscité. «La paix soit avec vous» (Jn 20, 19.21) est sa Parole qui non seulement souhaite, mais réalise un changement définitif en celui qui l'accueille et, ainsi, dans toute la réalité. C'est pourquoi les successeurs des Apôtres donnent de la voix, chaque jour et dans le monde entier, à la plus silencieuse révolution «La paix soit avec vous!». Dès le soir de mon élection comme-Eyêgue-de-Rome, j'ai voulu inscrire ma salutation dans cette annonce chorale. Et je tiens à le répéter: il s'agit de la paix du Christ ressuscité, une paix désarmée et une paix désarmante, humble et persévérante. Elle vient de Dieu, Dieu qui nous aime tous inconditionnellement.



Pape Léon XIV

En particulier, la Constitution Gaudium et spes attirait l'attention sur l'évolution de la pratique belliqueuse: «Le risque particulier de la guerre moderne consiste en ce qu'elle fournit l'occasion à ceux qui possèdent des armes scientifiques plus récentes de commettre des crimes; et, par un enchaînement en quelque sorte inexorable, elle peut pousser la volonté humaine aux plus atroces décisions. Pour que plus jamais ceci se produise, les évêques du monde entier, rassemblés et ne faisant qu'un, adjurent tous les hommes, tout particulièrement les chefs d'État et les autorités militaires, de peser à tout instant une responsabilité aussi immense devant Dieu et devant toute l'humanité». LLI Tout en réitérant l'appel des Pères conciliaires et en estimant que la voie du dialogue est la plus efficace à tous les niveaux, nous constatons combien les progrès technologiques et l'application dans le domaine militaire de l'intelligence artificielle ont radicalisé la dimension tragique des conflits armés. On assiste même à un processus de déresponsabilisation des dirigeants politiques et militaires, en raison de la croissante «délégation» aux machines des décisions concernant la vie et la mort des personnes humaines. Il s'agit d'une spirale destructrice sans précé-

dent de l'humanisme juridique et philosophique sur lequel repose toute civilisation et par lequel toute civilisation est protégée. Il convient de dénoncer les énormes concentrations d'intérêts économiques et financiers privés qui poussent les États dans cette direction; mais cela ne suffit pas si, dans le même temps, on ne favorise pas le réveil des consciences et de la pensée critique. L'encyclique Fratelli tutti présente saint François d'Assise comme exemple d'un tel réveil • «Dans ce monde parsemé de tours de guet et de murs de protection, les villes étaient déchirées par des guerres sanglantes entre de puissants clans, alors que s'agrandissaient les zones misérables des périphéries marginalisées. Là, François a reçu la vraie paix intérieure, s'est libéré de tout désir de suprématie sur les autres, s'est fait l'un des derniers et a cherché à vivre en harmonie avec tout le monde». C'est une histoire qui veut se poursuivre en nous, et qui demande d'unir nos efforts pour contribuer les uns et les autres à une paix désarmante, une paix qui naisse de l'ouverture et de l'humilité évangélique.

Une paix désarmante

La bonté est désarmante. C'est peut-être pour cela que Dieu s'est fait petit enfant. Le mystère de l'Incarnation, qui

atteint son abaissement le plus complet dans la descente aux enfers, commence dans le sein d'une jeune mère et se manifeste dans la mangeoire de Bethléem. «Paix sur la terre», chantent les anges en annonçant la présence d'un Dieu sans défense, dont l'humanité ne peut se découvrir aimée qu'en prenant soin de lui (cf. LC 2, 13-14). Rien ne possède autant le pouvoir de nous changer qu'un enfant. Et peut-être est-ce précisément la pensée de nos fils, des enfants, mais aussi de ceux qui sont fragiles comme eux, qui nous transperce le cœur (cf. Ac 2, 37). A ce propos, mon vénéré Prédécesseur écrivait que «la fragilité humaine a le pouvoir de nous rendre plus lucides sur ce qui dure et ce qui passe, sur ce qui fait vivre et ce qui tue. C'est peut-être pour cela que nous avons si souvent tendance à nier les limites et à fuir les personnes fragiles et blessées: elles ont le pouvoir de remettre en question la direction que nous avons choisie, en tant qu'individus et en tant que communautés». LOI Jean XXIII fut le premier à introduire la perspective d'un désarmement intégral qui ne peut s'affirmer que par le renouveau du cœur et de l'intelligence. Il écrivait ainsi dans Pacem in terris: «Que tous en soient bien convaincus: l'arrêt de l'accroissement du potentiel militaire, la diminu-

DIOCESE DE NKAYI

Bientôt l'ordination épiscopale de Mgr François Halyday Mbouangui

La chrétienté du diocèse de Nkayi s'apprête à accueillir dans la liesse populaire Mgr Halyday Mbouangui, nommé évêque coadjuteur avec droit de succession le 1^{er} décembre 2025 par Sa Sainteté le Pape Léon XIV. A cette occasion, les autorités ecclésiales de Nkayi lancent un appel aux fidèles, aux prêtres, aux personnes consacrées, aux responsables paroissiaux et diocésains des mouvements d'apostolat des départements administratifs de la Bouenza et de la Lékoumou à une mobilisation générale autour de cet événement.

Une réunion de coordination du Conseil épiscopal s'est tenue le lundi 8 décembre 2025 en la solennité de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie. Elle était présidée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi. Un seul point était à l'ordre du jour à savoir l'ordination épiscopale de Mgr François Halyday Mbouangui. Ainsi, la messe solennelle de l'ordination épiscopale aura lieu le dimanche 15 février 2026 à Madingou.

Dans l'attente de la communication des autres dispositions pratiques, quant à l'organisation de cet événement, le Conseil épiscopal invite l'ensemble du peuple de Dieu à porter dans la prière Son Excellence Mgr François Halyday Mbouangui, ainsi que tous les acteurs engagés dans la vie et la mission du diocèse de Nkayi. Aussi, à porter cet événement dans la prière et tous les acteurs engagés dans l'organisation, à se tenir disponibles pour les responsabilités à venir, et à mobiliser



Mgr François Halyday Mbouangui

les communautés dans un esprit de communion, de service et de joie ecclésiale. Fraternellement!

Abbé Cellot Primat NKOUNGA
MABIKAS

Secrétaire chancelier

tion effective des armements et - à plus forte raison - leur suppression, sont choses irréalisables ou presque sans un désarmement intégral qui atteigne aussi les âmes: il faut s'employer unanimement et sincèrement à y faire disparaître la peur et la psychose de guerre. Cela suppose qu'à l'axiome qui veut que la paix résulte de l'équilibre des armements, on substitue le principe que la vraie paix ne peut s'édifier que dans la confiance mutuelle. Nous estimons que c'est là un but qui peut être atteint, car il est à la fois réclamé par la raison, souverainement désirable, et de la plus grande utilité».

C'est là un service fondamental que les religions doivent rendre à l'humanité souffrante, en étant attentives à la tentative croissante de transformer en armes même les pensées et les paroles. Les grandes traditions spirituelles, tout comme l'usage approprié de la raison, nous font aller au-delà des liens du sang ou de l'ethnie, et dépasser ces fraternités qui reconnaissent seulement ceux qui leur ressemblent et qui rejettent ceux qui leur sont différents. Aujourd'hui, nous voyons que cela ne va pas de soi. Malheureusement, il est de plus en plus courant dans le panorama contemporain de faire entrer des mots de la foi dans le combat politique, de bénir le nationalisme et de justifier religieusement la violence et la lutte armée. Les croyants doivent réfuter activement, avant tout par leur vie, ces formes de blasphème qui obscurcissent le Saint Nom de Dieu. C'est pourquoi, avec l'action, il est plus que jamais nécessaire de cultiver la prière, la spiritualité, le dialogue oecuménique et interreligieux comme voies de paix et langages de rencontre entre traditions et cultures. Partout dans le monde, il est à souhaiter que «chaque communauté

devienne une «maison de paix», où l'on apprend à désamorcer l'hostilité par le dialogue, où l'on pratique la justice et cultive le pardon». LLI Aujourd'hui plus que jamais, en effet, il faut montrer que la paix n'est pas une utopie, grâce à une créativité pastorale attentive et fructueuse. D'autre part, cela ne doit pas détourner l'attention de chacun sur l'importance de la dimension politique. Que ceux qui sont appelés à assumer des responsabilités publiques aux plus hauts niveaux et dans les instances les plus qualifiées «étudient à fond le problème d'un équilibre international vraiment humain, d'un équilibre à base de confiance réciproque, de loyauté dans la diplomatie, de fidélité dans l'observation des traités. Qu'un examen approfondi et complet dégage le point à partir duquel se négocieraient des accords amiables, durables et bénéfique». C'est la voie désarmante de la diplomatie, de la médiation, du droit international, démentie malheureusement par de plus en plus fréquentes violations d'accords difficilement obtenus, dans un contexte qui nécessiterait non pas la délégitimation, mais bien plutôt le renforcement des institutions supranationales. Aujourd'hui, la justice et la dignité humaine sont plus que jamais exposées aux déséquilibres de pouvoir entre les plus puissants. Comment vivre une période de déstabilisation et de conflits tout en se libérant du mal? Il nous faut encourager et soutenir toute initiative spirituelle, culturelle et politique qui maintienne vive l'espérance en contrant la diffusion d'«attitudes fatalistes, comme si les dynamiques en acte étaient produites par des forces impersonnelles anonymes et par des structures indépendantes de la volonté humaine En effet, si «la meilleure façon de dominer et

d'avancer sans restrictions, c'est de semer le désespoir et de susciter une méfiance constante, même sous le prétexte de la défense de certaines valeurs», L141 on doit opposer à une telle stratégie le développement de sociétés civiles conscientes, de formes d'association responsables, d'expériences de participation non violente, de pratiques de justice réparatrice à petite et à grande échelle. Léon XIII l'avait déjà clairement souligné dans l'encyclique Rerum novarum

• «L'expérience que fait l'homme de l'exiguïté de ses forces l'engage et le pousse à s'adjoindre une coopération étrangère. C'est dans les Saintes Ecritures qu'on lit cette maxime: «Mieux vaut vivre à deux que solitaire; il y a pour les deux un bon salaire dans leur travail; car s'ils tombent, l'un peut relever son compagnon. Malheur à celui qui est seul et qui tombe sans avoir un second pour le relever!» (Qo 4, 9-10). Et cet autre: «Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte» (Pr 18, 19)». 1151 Que cela soit un fruit du Jubilé de l'Espérance qui a incité des millions d'êtres humains à se redécouvrir pèlerins et à entreprendre en eux-mêmes ce désarmement du cœur, de l'esprit et de la vie auquel Dieu ne tardera pas à répondre en accomplissant ses promesses: «Il jugera entre les nations, il sera l'arbitre de peuples nombreux. Ils briseront leurs épées pour en faire des socs et leurs lances pour en faire des serpes. On ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à faire la guerre. Maison de Jacob, allons, marchons à la lumière de Yahvé» (Is 2, 4-5).

Du Vatican,
le 8 décembre 2025

LÉON PP. XIV

IN MEMORIAM

Voilà quatre ans que MÉMÉ PAKA ANTOINETTE nous a quittés. Son héritage d'amour, d'humilité, de sagesse et de courage continue de nous guider.

A jamais dans nos cœurs MÉMÉ!!!

Reposes en paix dans la lumière sans déclin!!!



AVIS DE VENTE DE PARCELLE

Parcelle de terrain bâti à vendre située Kinshasa (RDC), précisément aux carrefours des Boulevards SEDWE, Lumumba et avenue de l'Université, Quartier Immo-Congo (Ex-Q. du 20 mai), rue Yumbi n°8 (ex-rue Stavelot). Emplacement commercial avec commodités: eau, électricité, transports, proximité avec des quartiers: Limité, Matonge, Stade Tata Raphaël, transit vers Aéroport, centre-ville, etc. Contacts: +242 06.651.86.04/+242 05.699.04.35

NONCIATURE APOSTOLIQUE

Mgr Javier Herrera Corona quitte le Congo

Ancien nonce apostolique au Congo et au Gabon, de 2022 à 2025 soit trois ans et neuf mois, Mgr Javier Herrera Corona est arrivé au terme de sa mission. Il a célébré sa messe d'action de grâce en guise d'aurevoir le mardi 6 janvier 2026 en la Basilique Sainte-Anne du Congo. En présence de NN.SS Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la CEC; Gélase Armel Kema, archevêque d'Owando; Abel Liluala, archevêque de Pointe-Noire; Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie; Brice Armand Ibombo, évêque de Ouessou; François Halyday Mbouangui, évêque coadjuteur nommé de Nkayi; Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando; Jean-Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire et Yan Carlos, secrétaire de la nonciature.

De nombreux prêtres ont concélébré cette messe, parmi lesquels, les abbés Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la CEC; Christel Barthel Ganao, recteur du grand séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda. Les autorités politico-administratives, notamment les diplomates et les parlementaires étaient présentes à cette messe. Le gouvernement était représenté par Gilbert Mokoki, ministre du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs. Mgr Javier Herrera Corona quitte le Congo après avoir rempli loyalement la mission confiée par le Saint-Père, a souligné le président de la Conférence épiscopale du Congo dans son allocution de circonstance. «*Nous nous rassemblons dans la voûte de cette Basilique et historique Sainte-Anne du Congo, témoin et monument de notre histoire pour rendre grâce à Dieu pour toutes les merveilles accomplies. Le 5 février 2022, le Pape François vous nommait évêque et après votre ordination épiscopale, vous êtes arrivés au Congo où vous avez passé trois ans et neuf mois de mission. Le 22 novembre dernier, le Pape Léon XIV vous à nommer nonce*

apostolique en Algérie et en Tunisie. Vous étiez un nonce apostolique de terrain, parcourant les diocèses du Congo avec engagement constant. Au plan



Les évêques et les prêtres autour du nonce apostolique

diplomatique et institutionnel, vous vous êtes engagés pour l'implémentation des Accords spécifiques et la nomination des nouveaux évêques pour un visage épiscopal renouvelé. La Conférence épiscopale du Congo a bien voulu organiser cette célébration eucharistique pour rendre grâce à Dieu pour tous les bienfaits. Fructueux ministère dans votre nouvelle terre de mission en Algérie et en Tunisie», a dit Mgr Bienvenu



Mgr Javier Herrera Corona, libérant son homélie

Manamika Bafouakouahou. Dans son homélie, Mgr Javier Herrera Corona s'est réjoui de l'accueil qui lui a été réservé en terre congolaise. Il a loué les bonnes relations diploma-

tion du nonce apostolique est d'accompagner l'Eglise locale et de manifester la proximité du Pape au milieu de son peuple. L'Eglise du Congo doit vivre la culture de l'amour chrétienne qui se manifeste par des actions concrètes. Prions pour les gouvernants pour que Dieu leur accorde la justice, la sagesse et la miséricorde. Notre Dieu n'est pas insensible, il regarde notre cœur. Comme le texte de l'évangile nous le rappelle: «*Donnez-leur vous-même à manger*». Au cours de ses quatre ans, j'ai regardé la mission au Congo, mais beaucoup reste à faire pour atteindre la maturité chrétienne. L'Eglise catholique doit seulement annoncer le royaume de Dieu en prônant la justice. Beaucoup de défis à relever, il s'agit du devoir politique et démocratique que chaque citoyen doit remplir loyalement. L'Eglise a pour mission d'écouter, pôner la paix et non autorisé la division. Nous prions pour un Congo plus fraternel et plus uni», a conclu Mgr Javier Herrera Corona.

Des présents ont été offerts au nonce apostolique par la Conférence épiscopale du Congo et la Congrégation des supérieures majeures, notamment la crosse en bois, une fabrication locale et un tableau en peinture symbolisant les bonnes relations entre le Saint-Père et l'Eglise. A la fin de la messe, Mgr Javier Herrera Corona a dit toute sa gratitude envers l'Eglise du Congo pour le travail accompli. Il a fait un mea culpa et demandé pardon à Mgr Daniel Franck Nzika pour n'avoir pas visité son diocèse d'Impfondo pendant son mandat. L'intérim à la nonciature apostolique sera assuré par Mgr Yan Carlos, secrétaire, jusqu'à la nomination d'un nouveau nonce.

Pascal BIOZI KIMINOU

DIMANCHE DU BAPTEME DU SEIGNEUR, ANNEE A

Baptême de Jésus, le ciel s'ouvre et personne ne le refermera

Textes: Is 42,1-4.6-7; Ac 10,34-38; Mt 3,13-17

La liturgie romaine commémorait le baptême du Christ dans le Jourdain le huitième jour après l'Epiphanie du Seigneur, une fête apparue en Occident au VIème siècle. Cela s'est produit sous l'influence de la liturgie byzantine pour laquelle, comme dans les autres liturgies orientales, le souvenir du mystère du baptême revêtait une importance particulière. La fête distincte du baptême du Seigneur n'a été instituée qu'en 1955 et était célébrée le 13 janvier. Dans le nouveau calendrier liturgique, la fête a été transférée au dimanche après l'Epiphanie. Le Christ reçoit le baptême dans les eaux du Jourdain des mains de Jean-Baptiste. La voix du Père et la présence du Saint-Esprit proclament Jésus Fils bien-aimé de Dieu et, en même temps, Serviteur envoyé pour annoncer aux pauvres la bonne nouvelle du salut.

«*Dès que Jésus fut baptisé, il sortit de l'eau; voici que les cieux s'ouvrirent*» (v.16). Les cieux ouverts: métaphore désignant le Père (cf. Ez 1,1 prélude à Sa Parole; Ac 10,11 ouverture du message évangélique au monde). L'ouverture des cieux signifie une nouvelle possibilité de communication entre Dieu et le genre humain.

Les cieux ouverts ne sont donc pas une information météorologique. Ce n'est pas comme si, parmi les nuages épais et sombres, un rayon de soleil lumineux s'était soudainement infiltré. Si tel était le cas, Matthieu nous aurait rapporté un détail banal et sans intérêt pour notre foi. Il fait explicitement allusion à un texte de l'Ancien Testament, à un passage du prophète Isaïe.

Les rabbins enseignaient que le trône de Dieu se trouvait au-dessus du septième ciel et qu'entre chaque firmament, il y avait une distance équivalente à un voyage de cinq cents ans. Or, au cours des derniers siècles avant Jésus-Christ, le peuple d'Israël avait eu le sentiment que les «*cieux*» étaient tous fermés. Indigné par les péchés et les infidélités de son peuple, Dieu était devenu inaccessible, avait cessé d'envoyer des prophètes et semblait avoir rompu tout dialogue avec l'homme. Il n'y a plus de prophètes et parmi nous, personne ne sait jusqu'à quand, s'exclamait le psalmiste (Ps 74,9), et un autre pieux Israélite, découragé, confiait au Seigneur: Nous n'avons plus ni chef, ni lieu pour t'offrir des holocaustes (Dn 3,38).

Quand ce silence qui nous angoisse tant prendra-t-il fin? - se demandaient-ils tous - Le Seigneur ne reviendra-t-il pas nous parler, ne nous montrera-t-il plus son visage serein, comme dans les temps anciens? On l'invoquait avec cette magnifique prière: Tu es en colère parce que nous avons péché, mais, Seigneur, tu es notre père, nous sommes l'argile et tu es celui qui nous façonne, nous sommes tous l'œuvre de tes mains. Si tu déchirais les cieux et descendais (Is 64,7, 63,19).

En affirmant qu'avec le début de la vie publique de Jésus, les cieux se sont ouverts, Matthieu veut donner à ses lecteurs une nouvelle surprise: Dieu a exaucé la supplication de son peuple, il a ouvert grand les cieux et ne les refermera plus jamais. L'inimitié entre le Ciel et la terre est terminée pour toujours. La porte de la maison du Père restera éternellement grande ouverte pour accueillir tout enfant qui souhaite entrer, personne ne sera exclu.

Cet homme baptisé par Jean comme beaucoup d'autres est le Fils unique et bien-aimé de Dieu, et cette vérité proclamée ici restera toujours, même lorsque le ciel se refermera, même lorsque le doute s'installera même chez Jean, même lorsque l'amour semblera vaincu par la mort.

Pour nous aussi, parmi tant de jours «*normaux*» et peut-être un peu sombres, il y a eu et il y a des jours «*spéciaux*», lumineux, qui nous révèlent qui nous sommes vraiment et inaugurent une tâche, une mission. Pour nous aussi, il y a eu le jour du baptême, où nous sommes devenus «*filis dans le Fils*», aimés comme Jésus, intégrés dans sa propre Vie, remplis du Saint-Esprit, capables de croire et d'espérer, envoyés pour aimer.

Quand nous disons un «*oui*» important, qui nous engage envers Dieu et engage Dieu dans nos projets; lorsque nous ressentons en nous la force de l'amour et que nous nous sentons capables de réaliser quelque chose de beau; lorsque nous accueillons une nouvelle vie ou que nous savons vivre dans l'espoir la perte d'un être cher; lorsque nous parvenons à surmonter un moment difficile et que nous ressentons en nous la confirmation de notre choix..., alors le ciel s'ouvre aussi pour nous, et la «*terre*» que nous sommes voit et réalise une lueur d'infini.

Pascal BIOZI KIMINOU

Fr. Bienvenu Des Saints, O.ss.t.

65° ANNIVERSAIRE DE L'ARCHICONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT AU CONGO

Placé sous le signe de l'unité et de la cohésion

C'est sur le thème: «*Ceux-là sont fils de Dieu qui sont conduits par l'Esprit de Dieu*» (Romains 8, 14) que les dévots de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit au Congo ont célébré le 65° anniversaire de son existence le dimanche 28 décembre 2025, en l'église Notre-Dame des victoires de Ouenzé.

La célébration eucharistique était présidée par le père Pierre Bilongo Kiounda, aumônier national, qu'entouraient les pères Laise Molongo, curé de la paroisse et aumônier diocésain et Mathieu Billou.

Le père Pierre Bilongo Kiounda a axé son homélie sur le Saint-Esprit. Le mouvement est consacré à l'Esprit-Saint comme a voulu son fondateur. Les dévots de ce mouvement doivent vivre ce charisme en étant des lumières et la force de l'Esprit. Au cours de cette messe une centaine de dévots recensés dans les différentes paroisses des diocèses du Congo ayant une durée de plus de 30 ans au sein de l'Archiconfrérie ont été gratifiés des diplômes d'honneurs et de fidélité.

Avant la messe, l'aumônier national a posé la première pierre pour la construction d'un immeuble de type R+1 qui abritera le siège national de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit, en la paroisse Notre-Dame des victoires de Ouenzé, dans l'Archidiocèse de Brazzaville.

Les festivités du 65è anniversaire de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit ont débuté le 1er décembre 2025 par une neuvaine dans les paroisses et se sont poursuivies par diverses activités, notamment la récollecion du temps de l'Avent; le don de sang; l'opération salubrité; la rencontre sportive (Ndzango); la tenue du Conseil national qui a examiné le règlement intérieur, le budget et qui

a abouti à l'élection du nouveau bureau national; la conférence-débat sur l'histoire de l'Archiconfrérie. Le clou des festivités a été la célébration eucharistique présidée par le père Pierre Bilongo, aumônier national en l'église Notre-Dame des victoires de Ouenzé, le dimanche 28 décembre 2025 en la fête de la Sainte Famille.

La tenue du Conseil national qui a accouché d'un nouveau bureau et la conférence-débat sur l'histoire de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit au Congo, ont été des moments forts qui ont marqué l'éclat desdites festivités. La conférence-débat du samedi 27 décembre en l'église Saint-Esprit de Moungali, a été animée par Roger Antoine Oyandza et Dieudonné Elenga Mpan, sous la modération de Pierre Ndinga, vice-président du Conseil pastoral paroissial de Saint Joseph de Tout pour le peuple. La genèse de ce mouvement ont rappelé les conférenciers, remonte à l'année 1867 à Paris (France) en la solennité de la Pentecôte. Son fondateur, Emma Boulangey de nationalité française, à l'époque du Pape Léon XIII. Au Congo Brazzaville, elle porte les empreintes de l'abbé Cyrille Yengo, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, le 28 décembre 1960 sous l'appellation de «*Archiconfrérie du Saint-Esprit*», dont les pionnières sont les paroisses Saint-Esprit de Moungali (1er novembre 1960 et Saint Pierre Cla-



Le père Pierre Bilongo (truelle en main) posant la première pierre

ver de Bacongo (1961). L'archidiocèse de Brazzaville compte 45 Archiconfréries du Saint-Esprit pour environ 1939 membres. Aujourd'hui, ce mouvement est présent dans tous les diocèses du Congo. A Pointe-Noire, c'est le 15 mai 1968 que l'archiconfrérie est portée sur les fonts baptismaux à la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié. Il compte à son actif 14 archiconfréries pour un effectif de 270 dévots. Le diocèse de Kinkala compte 11 archiconfréries. L'archidiocèse d'Owando a vu naître sa première archiconfrérie en 1994 en la paroisse Notre-Dame des flots de Mossaka. Deux autres ont vu le jour dans les paroisses Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo et Saint-Esprit d'Etoumbi pour un effectif de 68 membres. Dans le diocèse de Dolisie, c'est en 2001 en la paroisse Notre-Dame de Fatima que l'archiconfrérie a été créée. Sept autres ont suivie pour un effectif de 201 membres. Le diocèse d'Impfondo compte quatre archiconfréries paroissiales: Cathédrale Saint Paul (2002), Notre-Dame du Rosaire de

Moungoungui, Saint Jean-Baptiste de Betou et Sainte Brigitte d'Epena. Le diocèse de Nkayi a vu naître sa première archiconfrérie en 2004 en la paroisse Saint Michel de Madingou poste et en compte neuf aujourd'hui pour un effectif de 159 membres. Dans le diocèse de Ouessou, l'effectif est de 53 membres, dont la première archiconfrérie est née à la paroisse Christ Roi de Ngombé en 2010, suivie de la paroisse Saint Michel de Pokola en 2012. Dans le diocèse de Gamboma, l'archiconfrérie a commencé en 2019 en la cathédrale Saint Pie X. Ensuite, les paroisses Saint Joseph ouvrier de Mossendé-Passa-Endolo (2021) et Saints Pierre et Paul d'Oilombo (2022), pour un effectif de 68 membres.

En définitive, l'archiconfrérie du Saint-Esprit au Congo est présente dans 101 paroisses des diocèses du Congo, pour un effectif de 2914 membres.

Pascal BIOZI KIMINOU

JUSTICE

Les terres autochtones enfin sécurisées

Le projet de décret portant mesures spéciales de sécurisation des droits fonciers coutumiers des populations autochtones a été validé. Au cours d'une rencontre tenue du 22 au 24 décembre 2025 à Brazzaville par le ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones. Ce texte a subi l'examen des experts. Il contient plus d'une quarantaine d'articles.



Vue de la tribune (Justin Assomoyi au milieu)

La rencontre a été organisée en partenariat avec l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) et le projet Proclimat, grâce à l'appui du projet Centre d'encadrement communautaire pour le développement. Présidée par Justin Assomoyi, directeur général de la promotion des peuples autochtones, la première réunion du 22 décembre 2025 a permis de faire la présentation et la restitution du projet de décret, de recueillir les avis, les préoccupations, les témoignages et les contributions des populations autochtones. Cette séance a été bouclée par une déclaration des peuples autochtones pour la protection de leurs terres et ressources ancestrales. La dernière réunion intervenue le 23 et le 24 décembre 2025 a été la toute dernière étape du processus d'élaboration de ce projet de décret.

Pris en application des articles de la loi n°5-2011 du 25 février 2011, ce projet de décret précise, entre autres, les règles applicables à l'identification, à la délimitation et la sécurisation des terres coutumières des communautés autochtones. Justin Assomoyi a dégagé l'intérêt de ces rencontres dans le souci

d'alterner aux inégalités: «L'objectif est de renforcer la prise en compte effective des réalités, des priorités et des propositions collectives desdites communautés dans le processus de validation du projet de décret portant des mesures spéciales de sécurisa-

confrontées, en dépit des avancées significatives réalisées par le Gouvernement en matière de promotion et de protection de leurs droits». Erick Chrysostome Nkodia, secrétaire exécutif du projet centre d'encadrement communautaire pour le



Photo de famille à la fin de présentation du projet de décret

tion des droits fonciers coutumiers. Les difficultés d'accès aux terres de leurs activités de subsistance et économiques, en vue de leur autonomisation, demeurent l'une des problématiques majeures auxquelles les populations autochtones sont

développement, a lancé un appel aux partenaires «de continuer à soutenir le processus pour atteindre l'objectif visé, celui d'avoir un décret de sécurisation des terres coutumières».

Philippe BANZ

VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Kani Assistance appelle à renforcer les mécanismes de prévention

Face à la situation alarmante des violences basées sur le genre (VBG) révélée par leur rapport intitulé «Visibiliser et documenter les violences faites aux femmes en république du Congo», les responsables de l'Association Kani Assistance ont formulé des recommandations aux autorités, dont celle de renforcer les actions de prévention et de sensibilisation. C'était au cours d'un débat animé le 12 décembre 2025 par Luce Bénédicte Gangoué, coordonnatrice de cette association, et Franche Orchidée Malanda, responsable des programmes.

C'est dans un contexte symbolique, celui de la célébration de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, en novembre dernier, que les responsables de l'Association Kani Assistance ont publié leur rapport. Ce document met en lumière plusieurs obstacles dans la lutte contre les violences basées sur le genre. Très peu de cas sont enregistrés à cause, entre autres, de la peur, de la détresse et de l'isolement social des victimes. A cela s'ajoute la lenteur administrative dans la collecte des données. C'est ainsi que ces violences sont banalisées dans le pays. Les lois ne sont pas vulgarisées.

Le Dr Stanislas Ngodi, coordonnateur



Les participants après leur débat

donnateur de l'association Avenir NEPAD Congo, témoigne: «De plus en plus, nous assistons à une recrudescence des cas de violence basée sur le genre parce que ce sont les choses qui se passent dans le silence total. Les femmes victimes n'osent pas se prononcer. Elles sont stigmatisées à cause de l'influence des pesanteurs socioculturelles et de la tradition. C'est ainsi que les femmes ignorent la loi. Aujourd'hui, nous avons la loi Mouébara qui permet à la femme de se défendre. Ce sont des cas qu'il faut dénoncer. Le programme national de VBG est arrivé à point nommé». Dégageant l'intérêt de leur travail, Luce Bénédicte Gangoué, coordonnatrice de l'association Kani Assistance, a indiqué les lieux de collecte de leurs données: «Nous avons commencé à faire ce travail en nous rapprochant de l'hôpital de référence

de Baongo, des services de police et du programme national de lutte contre les violences basées sur le genre qui nous a fourni une partie des données et des cas de violences déjà enregistrés». L'idée, selon elle, a été de présenter une partie de la situation et de faire un appel à tous les acteurs qui travaillent sur cette question, surtout pour connaître l'impact, avoir les cas chiffrés. «Cela aiderait à élaborer une politique nationale plus efficace. Pour 2023, nous avons travaillé à l'hôpital de Baongo pour 103 cas de violences enregistrés. En 2024, il y a eu 107 cas et 2025 a connu 123 cas. Ces violences sont souvent perpétrées chez les enfants, dont l'âge varie entre 8 et 24 ans et aussi chez les femmes majeures. Nous allons faire de notre mieux pour continuer ce travail», a-t-elle promis.

Ph.B.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC										ANNONCE LEGALE									
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES										N° 14/2025/MFBPP/DGID/DEFFD/DIIDPNK/									
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE										BCHPF-PNR CENTRE									
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILO																			
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE																			
Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et réquerants suivants:																			
N°	N° de réquisitions	Références cadastrales				QUARTIERS				Arr./DPT	Requérants								
1	31848 du 25/03/2025	Pile(s) 01 et 02	Bloc 280	Section BN	Superficie 1050,00 m²	MAYINGA (File Mboma Tchimbambouka)				Arr 06	NIEMET Anne Marie								
2	31201 du 26/01/2024	Pile(s)/	Bloc /	Section /	Superficie 569,32 m²	Pointe-Indienne(File Loungou-Lou-Loubou)				Arr 06	DRUCK Ginette Yolande								
3	30985 du 18/09/2023	Pile(s) 05	Bloc 65	Section BM4	Superficie 500,00 m²	NGOYO				Arr 6	MISENGUE Henriette								
4	31830 du 12/03/2025	Pile(s) 08 bis	Bloc 144	Section BP suite	Superficie 252,04 m²	MPITA				Arr 01	MPASSI KINKOULOU Méléne Brisvie								
5	32085 du 25/08/2025	Pile(s) 07,08,09,10,11 et 12	Bloc 83	Section BXA	Superficie 3750 m²	TCHIAMBAMBA (File Tchilindou)				Arr/	LABARRE Franck Olivier Ange								
6	32106 du 11/09/2025	Pile(s) 04	Bloc 27	Section BN-B	Superficie 400,00 m²	NGOYO				Arr 06	BILOU Fall Vigier								
7	32108 du 18/09/2025	Pile (s) 02 bis	Bloc 20	Section BN	Superficie 248,89 m²	TCHIMBAMBOUKA				Arr 06	MOTOKO NGBOKO Kerene Selma, MOTOKO NGBOKO Ethan Pliya								
8	31475 du 10/07/2024	Piles(s) 09	Bloc 204	Section BY 2ème Tranche	Superficie 500,00 m²	COTE-MATEVE (File Kayes-Kukwangui)				Arr 06	NSOSSANI Aimé Michel								
9	31848 du 25/03/2025	Piles(s) 13	Bloc 13	Section BN	Superficie 450,00 m²	MAYINGA (File Mboma Tchimbambouka)				Arr 06	NIEMET Anne Marie								
10	31948 du 12/06/2025	Pile(s) 07	Bloc 135	Section BC	Superficie 200,00 m²	KM8				Arr 03	MBEMBO MABOUNDA Domsuro Steven								
11	31950 du 16/06/2025	Pile(s) 1029 et 1030	Bloc /	Section M	Superficie 1005,16 m²	AEROPORT				Arr 01	Mrs SITA Jean Serge et Mme SITA née NDOUNA-MAHANGA Frisiane Orlande								
12	31857 du 02/03/2025	Pile(s) 07 ter	Bloc 171	Section BL	Superficie 200,00 m²	NGOYO				Arr 06	TCHINBINDA THAUMES Christian								
13	30761 du 31/05/2023	Pile(s) 04	Bloc 259	Section BN	Superficie 500,00 m²	MAYINGA				Arr 06	MAKOUZOU Arlette								
14	30561 du 11/04/2025	Pile(s) 07	Bloc 81	Section BXA	Superficie 389,74 m²	COTE-MATEVE (File Kayes-Kukwangui)				Arr 06	TEUMLON YEGANG Claudine								
15	28523 du 25/06/2019	Pile(s) 14	Bloc 126	Section BL	Superficie 400,00 m²	NGOYO (ex peage)				Arr 06	MOKOKO KOUTOUPU Wilfrid								
16	31019 du 05/10/2023	Pile(s) 09 et 10	Bloc 140	Section CD	Superficie 950,00 m²	Nanga-zone Mbimbili (File Tchiyobo)				Arr 06	BOKASSA Maléka Clémence								
17	25861 du 26/02/2016	Pile(s) 10	Bloc 93	Section BM	Superficie 504,00 m²	NGOYO				Arr 06	KONGO MOUBALI Mikaelle Chancelvie								
18	32116 du 06/10/2025	Pile(s) 03	Bloc 03	Section G	Superficie 612,00 m²	CENTRE VILLE (zone militaire)				Arr 01	MATSIMA BIAHANANZAMBI Aimé Grâce								
19	32107 du 11/09/2025	Pile(s) 10	Bloc 42	Section BT	Superficie 427,50 m²	TCHIMBAMBA				Arr 01	NGOYI Sybelle Rebelle Retricia								
20	30162 du 02/05/2022	Pile(s) 820 Ter	Bloc /	Section M	Superficie 200,00 m²	5 rue Mpassi-Mpassi la base				Arr 01	GOMAS Paule Luce Elisabeth								
21	31914 du 09/05/2025	Pile(s) 05 bis et 06	Bloc 142	Section L	Superficie 770,43 m²	SAINT-PIERRE				Arr 01	LES ENFANTS LOUBOTA								
22	31979 du 27/06/2025	Pile(s) 01	Bloc 45	Section N	Superficie 500,00 m²	MPAKA 120				Arr 06	MAHOUNGOU Bonheur Chritian								
23	30938 du 24/08/2023	Pile(s) / 02	Bloc 14	Section BNA	Superficie 400,00 m²	TCHIMBAMBOUKA				Arr 06	GOUOMO DZANGA Axane Zinaïde								
24	32073 du 19/08/2023	Pile(s) 06 et 08	Bloc 161	Section BL	Superficie 1000,00 m²	NGOYO (File MBELO)				Arr 06	LES TEMOINS DE JEHOVAH								
25	16615 du 08/10/2008	Pile(s) 08, 10 et 12	Bloc 61	Section BC	Superficie 900,00 m²	MPAKA KM8				Arr 03	MAHOUENE Charles								
26	31990 du 03/07/2025	Pile(s) 07	Bloc 47	Section L	Superficie 429,00 m²	O.C.H				Arr 01	MAMOUDOU YAFFA								
27	32020 du 21/07/2025	Pile(s) 12	Bloc 54	Section: L	Superficie 390,00 m²	SAINT-PIERRE				Arr 01	MAMOUDOU YAFFA								
28	31648 du 17/10/2024	Pile(s) 195 quinter	Bloc /	Section F	Superficie 600,63 m²	CENTRE VILLE				Arr 01	SOCIETE DE SOUS TRAITANCE PETROLIERE ET DE LA METALLURGIE								
29	29169 du 23/07/2020	Piles (s) 17	Bloc 48	Section BG	Superficie 187,76 m²	MPAKA				Arr 06	BAKETIMIADIKAI Alain Dimitri et BAKALA LEMBE Migloria Antoinette								
30	31975 du 25/06/2025	Pile(s) 3 ter	Bloc 123	Section: L	Superficie 305,34 m²	LA BASE				Arr 01	EKANDZA PEA Marina Olivia								
31	31742 du 14/01/2025	Pile(s) 04	Bloc 98	Section L	Superficie 497,65 m²	O.C.,H				Arr 01	POATY Sylvain								
32	31235 du 14/02/2024	Pile(s) domaine	Bloc /	Section /	Superficie 1017,21 m²	Pointe-Indienne(File Tchiminina)				Arr /	BAYONN Gerard								
33	31945 du 12/06/2025	Pile(s) 11	Bloc 27	Section M²	Superficie 755,31 m²	TCHIMBAMBA-AVIATION				Arr 01	MABIALA-DERE-TABOU Marc								
34	31913 du 07/05/2025	Pile(s) 03	Bloc 115	Section BM	Superficie 400,00 m²	Ngoyo central (File Tchinvassa)				Arr 06	MADAME MAFOUTA née OFFINOBI Suzanne								
35	30208 du 01/06/2022	Pile(s) 07	Bloc 194	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO (File MATOLI)				Arr 06	BEMBA SAKAMESSO Claude Benjamin								
36	31831 du 14/03/2025	Pile(s) 06	Bloc 53	Section BM	Superficie 350,00 m²	NGOYO (NGAN'NGOYO)				Arr 06	OKAMBI GALVANY Wynnem								
37	31264 du 04/03/2024	Pile(s) 02	Bloc 24	Section J	Superficie 451,00 m²	KM4				Arr 01	OKOMBA Brigitte Solange								
38	30799 du 22/06/2023	Pile(s) 03	Bloc 69	Section BY 2ème Tranche	Superficie 500,00 m²	NGOYO				Arr 06	PEREIRA Régina Laure								
39	31886 du 14/05/2025	Pile(s) 02 bis	Bloc 47	Section J	Superficie 300,38 m²	MPITA				Arr 01	AKOUALA Roger's Yann								
40	31689 du 21/06/2024	Pile(s) 05	Bloc 147 bis	Section L	Superficie 465,34 m²	TCHIMBAMBOUKA				Arr 06	Kombo Fredel R. Kombo grace C, kombo pambou reine G, kombo Mboussi Evy C, kombo destin M, kombo-namat brel R								
Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).										Fait à Pointe-Noire , le 10 décembre 2025									
										Chef de bureau Romaric Aimard NGASSAKY OBANDZA									

**MESSAGE DE VŒUX DE NOUVEL AN
DES DISTINGUES CONSEILLERS DU DEPARTEMENT DU POOL
A
SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU NGUESSO**

Président de la République, chef de l'Etat

*Excellence
Monsieur le Président,*

A l'orée de l'année nouvelle, permettez-moi de vous présenter au nom des distingués conseillers du département du Pool et au mien propre, mes vœux les plus ardents de bonheur, de prospérité, de parfaite santé et de longévité.

Je saisis cette opportu-



rité pour vous renouveler notre soutien indéfectible et nos engagements dans les efforts que vous déployez sans cesse pour le maintien de la consolidation de la paix, l'unité nationale et le développe-

ment du Congo un et indivisible.

Que l'Eternel Dieu veille sur vous, votre famille et tous vos collaborateurs.

*Fait à Kinkala,
le 30 décembre 2025*

Vénérable,

André MASSAMBA

Etude de Maître BEMOUA GONOCK
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
172, rue Pavie, derrière l'école MFOA, Centre-ville
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: 05 046 00 00 - 06 605 40 40
E-mail: etudegonockgmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION
DALY-ARCHITECTS**

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 1 000 000
DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 20 BIS, RUE BAKAMBA, QUARTIER MOUKONDO, ARRONDISSEMENT 7
MFILOU-NGAMABA, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
N° DE RCCM: CG-BZV-01-2025-B13-00308**

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du 30 avril 2025, dûment enregistré au Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et des Timbres de Talangaï à Brazzaville, le 21 mai 2025, sous P 095/9, n° 464, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après:

FORME SOCIALE: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

DENOMINATION SOCIALE: DALY-ARCHITECTS.

OBJET SOCIAL: Les activités d'architecture et notamment:

- la conception de projets architecturaux (conception de bâtiments et établissement de plans architecturaux;
- l'urbanisme et l'architecture paysagère; le conseil en matière d'architecture;
- les services d'expertise immobilière pour le compte de tiers;
- la décoration d'intérieur. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

DUREE DE LA SOCIETE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

SIEGE SOCIAL: 20 Bis, rue Bakamba, Quartier Moukondo, Arrondissement no 7 Mfilou-Ngamaba.

CAPITAL SOCIAL: 1 000 000 de Francs CFA, divisé en 100 parts sociales de 10 000 Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, intégralement libérées.

GERANCE: Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 30 avril 2025, l'associé unique, à savoir Monsieur **DALI Gédéon Parfait Lys**, demeurant à BRAZZAVILLE, 20 bis, rue Bakamba, Quartier Moukondo, Arrondissement n° 7 Mfilou-Ngamaba, né le 23 octobre 1993 à OUESSO (CONGO), de nationalité Congolaise, a été désigné en qualité de Gérant de la société pour une durée illimitée.

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE des pièces de constitution le 30 mai 2025

IMMATRICULATION AU RCCM le 30 mai 2025 sous le n°CG-BZV-01-2025-B13-00308.

Pour l'insertion
Maître BEMOUA GONOCK

Etude de Maître Brislaine KOUTOU
Notaire

Sise 55, avenue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, marché Plateau,
Centre-ville, Pointe-Noire,
Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

**SOCIETE MANS SERVICES «SMS»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.000.000 F. CFA
Siège Social: Arrondissement n°06, Quartier Ngoyo, à côté de l'église Zéphirin
Téléphone: 05 050 41 80
RCCM N° CG-PNR-01-2025-B12-00209
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO**

Aux termes des résolutions prises en assemblée générale extraordinaire en date du dix-huit décembre deux mil vingt-cinq, dont Procès-verbal dûment enregistré le dix-huit décembre deux mil vingt-cinq sous le folio **232/29 n°3437**, les associés de la **SOCIETE MANS SERVICES** ont décidé de l'extension de l'objet social. Suite à cette décision d'extension, l'article 2 des statuts a été modifié. Désormais, la société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tout autre pays:

1. Apport d'affaires;
2. Hôtellerie.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

DEPOT LEGAL: Dépôt légal dudit Procès-verbal a été fait au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, en date du dix-neuf décembre deux mil vingt-cinq et enregistré sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-01690**.

Pour avis,

La Notaire

Maître Brislaine KOUTOU

POINTE-NOIRE

TotalEnergies EP Congo a partagé la magie de Noël à Djeno

La société TotalEnergies EP Congo a organisé le 23 décembre à Djeno, dans le 6^e arrondissement Ngoyo, à Pointe-Noire, une nouvelle édition de son traditionnel arbre de Noël. Ceci, en s'alignant avec sa politique de responsabilité sociétale.

Plus d'une centaine d'enfants issus des différents quartiers de Ngoyo ont été sélectionnés par les responsables religieux, les chefs de quartiers, de blocs et de zones. Ces autorités de proximité, en contact quotidien avec les familles vulnérables, ont identifié les enfants les plus exposés afin de leur permettre de vivre pleinement la magie des

l'espace Mwanz, en présence de l'administrateur-maire de Ngoyo, Genest Wilfrid Paka Banthoud, qui a exprimé sa profonde gratitude à l'endroit de TotalEnergies EP Congo pour son soutien constant à la communauté locale. Il a également adressé ses vœux de joyeuses fêtes aux enfants. «La petite enfance est particulièrement vulnérable durant cette période de fêtes. Lorsqu'un



Les collaborateurs TotalEnergies EP Congo distribuant les jouets



L'administrateur-maire de Ngoyo en deuxième position



La délégation de TotalEnergies EP Congo



Une vue des enfants



fêtes de fin d'année. Comme lors des précédentes éditions, cette célébration a offert à chaque enfant un repas, un rafraîchissement ainsi qu'un jouet, contribuant ainsi à leur bonheur et à leur épanouissement en cette période festive. La cérémonie s'est tenue à

enfant n'a pas ce qu'il espère, cela peut engendrer de la frustration. Nous remercions donc TotalEnergies EP Congo pour sa présence et son accompagnement», a-t-il souligné.

Il a, par ailleurs, précisé que ces 800 jouets seront distribués, non seulement aux en-

fants présents, mais également à ceux hospitalisés et pris en charge à l'hôpital général et les centres de santé intégrés (CSI) de Ngoyo, afin de leur redonner le sourire.

La cérémonie de l'arbre de Noël a été rythmée par des chants et des danses exécutés par les enfants, créant une am-

bianche chaleureuse et festive. Ce moment de partage n'a pas laissé les bénéficiaires indifférents. Juliana, l'une des enfants bénéficiaires, a exprimé sa joie: «Je suis très contente d'avoir reçu ce jouet. Il est très joli et de bonne qualité. Je remercie TotalEnergies EP Congo et la mairie de Ngoyo d'avoir pensé

à nous. Grâce à leur aide, notre fête sera très belle.»

De son côté, le secrétaire administratif du CQ610 de Djeno, Michel Missamou, a salué l'initiative de TotalEnergies EP Congo et souhaité la pérennisation de cette action en faveur des enfants. «Le quota par bloc était de 25 enfants et seuls des

enfants vulnérables ont été retenus», a-t-il rassuré.

Après le succès de cette 5^e édition, rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine, dans la continuité de cet engagement en faveur du bien-être et de l'épanouissement des enfants de Ngoyo.

ANNONCE LEGALE

OFFICE NOTARIAL Maître Raymond ASSAH

Office sis derrière la Bourse du travail, à côté de l'ancien site de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), boîte postale 5005, téléphone (242)05.553.15.07/06.675.15.15, Pointe-Noire.

«SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LAAST» SCI

Société Civile Immobilière

Au Capital social de Francs CFA: Deux Millions Cinq Cent Mille (2.500.000)

Siège social : 23 Avenue Marcel BABINDAMANA, Zone Industrielle KM4, Centre-ville, Arrondissement N°01 E.P. LUMUMBA
Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte reçu à Pointe-Noire, le 05 Juillet 2025, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, de résidence en la même ville, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en la matière de sociétés commerciales, une Société Civile Immobilière, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 10 Juillet 2025, sous le numéro Folio 227/2 N°5280, qui débutera effectivement ses activités professionnelles le 05 Janvier 2026, et a pour principal objet social:

- L'acquisition, la vente, l'administration, la location, l'exploitation ou toute autre forme de tous immeubles et biens mobiliers
- L'acquisition ou la prise à bail de tout terrain ou immeuble
- L'exploitation et la mise en valeur des terrains ou immeubles
- L'exploitation et la gestion de tout immeuble construit ou acquis par la société et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble
- Toute opération civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 21 Juillet 2025, sous le numéro RCCM: CG-PNR/01-2025-B42-00017, cette société a pour Directeur gérant Monsieur Stéphane Raymond Pierre TROTE, de nationalité Congolaise, né le 12 Juin 1970 à Compiègne, en France, République française, titulaire du Passeport de la République du Congo, délivré à Pointe-Noire, le 14 Décembre 2021 sous le numéro 0A0516444 et demeurant au Centre-ville à Pointe-Noire, République du Congo.

Pour AVIS
Maître Raymond ASSAH
Notaire

ETUDE Maître Maurice MASSELOT NOTAIRE

B.P : 4866, téléphone: (242) 06 667.00.66 / 05 767.00.66 / 05 369.69.97
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.

E-mail: masselotnotaire@gmail.com
NIU n°P220000000038926

Insertion légale

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 14 novembre 2025, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée **AFRI MEN-SARL**, aux caractéristiques:

-Dénomination: AFRI MEN-SARL.

-Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée.

-Capital social: 1.000.000 F CFA.

-Siège social: Pointe-Noire, Centre-ville, 104 Avenue LOEMBET Benoît, face Laboratoire de Total, téléphone: (00242) 05 559 26 14 / 06 636 34 17.

-Objet social: Couture; Vente articles textiles; Impression vêtements et papiers; Import-export de l'huile d'olive, du carton et de tout article ayant un lien avec la couture; Maintenance; Electricité; Multiservices.

-Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au RCCM.

-Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le numéro 3395, Folio 232/5 en date du 03 décembre 2025.

-Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de Commerce sous le numéro CG-PNR-01-2025-B-00854 en date du 23 décembre 2025.

-Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de Commerce, n°RCCM CG- PNR-01-2025-B12-00221 en date du 23 décembre 2025.

-Gérance: Monsieur GATSE-GAKOSSO Giscard est nommé Gérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour avis
Maître Maurice MASSELOT

EDUCATION

Les projets TRESOR et PARQUEB, pour la transformation de l'école congolaise

Dans la perspective d'améliorer le système éducatif congolais, deux projets: TRESOR et PARQUEB ont été lancés le 16 décembre 2025, à Brazzaville par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso. Ces deux projets, d'une durée de quatre ans 2025-2029, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026 et de la stratégie sectorielle de l'éducation 2021-2030, qui reconnaissent le développement du capital humain comme un levier essentiel de la diversification économique et de la croissance inclusive du Congo.

La cérémonie de lancement a mobilisé plusieurs personnalités, dont les membres du Gouvernement, la représentante de la Banque mondiale au Congo, Alexandra Célestin, les chefs d'agences du système des Nations Unies au Congo. D'un montant total de 94, 625 millions de dollars américains, financé par l'Association internationale de développement et le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), le programme TRESOR contribuera à renforcer la qualité des apprentissages en préparant mieux les enfants pour l'école primaire, notamment. «Ce programme appuie également le renforcement de la gouvernance du secteur éducatif par l'optimisation du recrutement et du déploiement des enseignants, l'institutionnalisation des évaluations... A travers le Programme TRESOR, nous investissons sur les jeunes du Congo, et donc dans l'avenir», a indiqué la représentante de la Banque mondiale au Congo. Plus de 1,2 million de bénéficiaires sont concernés par TRESOR, avec un accent



Les officiels, à l'issue du lancement des projets

particulier sur les départements de la Lékoumou, de la Sangha, de la Likouala et du Pool, où l'urgence se présente. La représentante de l'UNESCO au Congo, Fatoumata Barry Marega, a félicité le Gouvernement pour son engagement qui a permis au pays d'accéder aux financements du PME. Elle a remercié le PME pour son accompagnement financier en soutien à la transformation de l'éducation au Congo. Pour elle, le PARQUEB incarne une réponse collective et coordonnée aux défis persistants de la qualité des enseignements et des apprentissages. «Ce programme propose une approche systémique, intégrée, qui place l'enseignant, les outils pédagogiques et la gouvernance scolaire au cœur de l'action. En lançant le PARQUEB et le Programme TRESOR, nous ouvrons ensemble une perspective, une ambition partagée pour l'avenir du système éducatif congolais», a dit la représentante de l'UNESCO au Congo, co-agent partenaire du PARQUEB. Ce projet est évalué à 10 millions de dollars américains et mis en œuvre par l'UNESCO et l'UNICEF. A noter que ces programmes sont conçus pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, en renforçant la gestion et les données éducatives, avec le sou-

tien de l'UNESCO, de la Banque mondiale et du PME. Satisfait de ces financements, le ministre de l'Enseignement préscolaire, Jean-Luc Mouthou, a estimé que ces deux instruments offrent un nouveau cadre pour améliorer durablement la qualité des apprentissages et des enseignements, tout en renforçant les capacités institutionnelles du ministère. Le Premier ministre a souligné, quant à lui, que l'aboutissement de ces programmes marque «une étape déterminante dans le processus de refondation du système éducatif congolais». «Refondation engagée à l'issue des Etats généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche», a rappelé Anatole Collinet Makosso, qui a remercié les partenaires du Gouvernement pour leur appui dans la transformation structurelle et durable du Congo. Avec ces deux nouveaux projets, le Congo réaffirme son choix d'investir dans l'arme pacifique et durable qui est «l'école», pour reprendre les propos du héros Nelson Mandela.

Germaine NGALA

SANTE ET NUTRITION

Les journalistes des radios de proximité renforcent leurs compétences

Un atelier de renforcement des capacités des journalistes et animateurs des radios de proximité s'est tenu du 16 au 20 décembre 2025 à Brazzaville. Il a eu pour objectif de consolider leur rôle dans la sensibilisation des communautés à la nutrition, aux pratiques alimentaires saines, à la santé et au bien-être.

Cet atelier s'est inscrit dans le cadre du projet de promotion de l'amélioration de la santé, de la nutrition, des pratiques alimentaires et de l'alphabétisation mis en œuvre par l'UNESCO, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM), et l'appui du programme Mango Vendor. Elle vise à améliorer la qualité et l'impact des contenus diffusés par les radios locales, notamment dans les zones rurales et périurbaines où l'accès à l'information reste limité. Pendant cinq jours, les participants ont bénéficié de modules théoriques et pratiques axés sur le traitement journalistique des thématiques liées à la nutrition et à la santé. Des exercices de terrain, des simulations et des productions radiophoniques ont permis aux journalistes de mettre en pratique les connaissances acquises et d'adapter leurs messages aux réalités et besoins des communautés. Des journalistes issus des départements de Brazzaville, de la Bouenza, de la Lékoumou, des Plateaux, de la Cuvette et de la Sangha ont pris part à cet



Les participants recevant les certificats aux côtés des officiels

atelier. Cette diversité géographique traduit la volonté des partenaires de bâtir un réseau national de radios de proximité engagées dans l'éducation et la promotion de la santé publique. Le ministre de la Communication et des médias, Thierry Mougalla, a souligné l'importance stratégique de la radio comme média de proximité. «La radio demeure, malgré l'évolution des technologies numériques, un outil de communication accessible, efficace et profondément enraciné dans nos communautés. Elle joue un rôle central dans l'éducation citoyenne et la diffusion des messages de santé publique», a-t-il déclaré. Il a également rappelé que les radios communautaires sont des espaces essentiels de dialogue et de cohésion sociale. La représentante de l'UNESCO au Congo, Fatoumata Barry Marega, a, pour sa part, réaffirmé l'engagement de son institution en faveur de l'accompagnement des médias locaux. Elle a

insisté sur le rôle crucial d'une information fiable, adaptée et de proximité pour améliorer les comportements alimentaires, renforcer la santé et soutenir l'éducation, en particulier chez les enfants et les jeunes. Au terme de cette session, les participants ont salué la qualité de la formation et l'approche participative adoptée, estimant que les compétences acquises leur permettront de produire des programmes radiophoniques plus pertinents et à fort impact au bénéfice de leurs communautés. À travers cet atelier, l'UNESCO, le PAM et les autorités congolaises réaffirment leur engagement à faire des radios de proximité, des leviers essentiels pour la promotion durable de la nutrition, de la santé et du bien-être des populations.

Darchevie KETTE BONAZEBI (Stagiaire)

ANNONCE LEGALE

OFFICE NOTARIAL Maître Raymond ASSAH

Office sis derrière la Bourse du travail, à côté de l'ancien site de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), boîte postale 5005, téléphone (242)05.553.15.07/06.675.15.15, Pointe-Noire.

«SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BIVELA» SCI

Société Civile Immobilière

Au Capital social de Francs CFA: Deux Millions Cinq Cent Mille (2.500.000)

Siège social : 23, Avenue Marcel BABINDAMANA, quartier KM4, Arrondissement N°01 E.P. LUMUMBA
Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte reçu à Pointe-Noire, le 24 Mars 2025, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, de résidence en la même ville, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en la matière de sociétés commerciales, une Société Civile Immobilière, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 26 Mars 2025, sous le numéro Folio 058/50 N°2243, et ayant débuté effectivement ses activités professionnelles que le 15 Décembre 2025, avec pour principal objet social:

- Promotion immobilière – F410100 (L'acquisition, la prise de bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers)
- Autres travaux spécialisés de construction-F430004 (La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers)
- La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers
- L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société
- Toutes opérations civiles, notamment toutes prises de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés et entreprises, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère essentiellement civil de présente la société

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 14 Avril 2025, sous le numéro RCCM : CG-PNR/01-2025-B42-00008, cette société a pour Directeur gérant Monsieur Alexandre Louis Raymond FAUCON, de nationalité Congolaise, né le 09 Octobre 1976 aux Hauts de Seine, en France, République française, titulaire de la Carte Nationale d'Identité de la République du Congo, délivrée à Pointe-Noire, sous le numéro 0611760054051/PN0120NN4DN7Q-01 et demeurant au Centre-ville à Pointe-Noire, République du Congo.

Pour AVIS

Maître Raymond ASSAH
Notaire

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Le Congo en quête d'un espace économique exemplaire

Une session du Comité de coordination des politiques nationales de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FP) s'est tenu le lundi 22 décembre 2025. C'est le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Christian Yoka, qui a ouvert les travaux de ce comité qui en est à sa deuxième session du genre.

La lutte contre la criminalité financière occupe une place centrale, car elle protège la souveraineté nationale, préserve les ressources de l'Etat et soutient l'effort national de développement. Cette session vient affirmer que le Congo entend bâtir un espace économique assaini, conforme aux normes internationales et capable d'offrir aux investisseurs un environnement sûr, lisible et prévisible. Elle s'est inscrite également dans la continuité des travaux engagés lors du Forum de sensibilisation des entités et professions non financières désignées, tenu le 10 décembre 2025. «Ce forum a permis de rappeler que la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ne relève plus seulement des institutions financières. Elle concerne désormais des métiers variés (notaires, avocats, experts-comptables, agents immobiliers, commerçants de métaux précieux) dont les activités constituent souvent le premier point de contact avec des opérations potentiellement sensibles», a rappelé le ministre des Finances. Cette session, a dit le ministre des Finances, constitue un moment important de leur action collective, «car elle nous permet de mesurer le chemin parcouru, d'identifier nos défis et de renforcer encore davantage le dispositif national que nous construisons ensemble». Ce comité intervient dans un contexte national marqué par une dynamique

encourageante, mais encore fragile, a dit le ministre Yoka. Depuis plusieurs mois, l'économie congolaise montre des signes d'amélioration: la croissance se stabilise, certains secteurs productifs se renforcent et les indicateurs monétaires évoluent dans un sens positif. Pour lui, cette trajectoire demeure sensible aux incertitudes internationales, aux pressions internes et aux risques de criminalité financière auxquels le Congo, comme tous les pays de la région, n'échappe pas. «C'est pourquoi, la vigilance, la transparence et la bonne gouvernance doivent continuer d'être au cœur de nos priorités. La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme est aujourd'hui indissociable de la stabilité économique. Elle conditionne la solidité de notre système financier, la confiance de nos partenaires, et plus largement la crédibilité de l'Etat», a-t-il exhorté. Au cours de cette session, il a été question d'examiner l'état d'avancement des engagements pris depuis la dernière session; les travaux relatifs à la demande de re-notation du Congo, qui seront discutés «au niveau régional en mars 2026»; l'actualisation de l'Evaluation nationale des risques, indispensable pour orienter les politiques publiques et les textes structurants, précisément le règlement intérieur du comité et les textes instituant les groupes de travail. «Ces documents constituent



Christian Yoka

des étapes clés de la consolidation de notre dispositif national. Leur adoption et leur mise en œuvre effective contribueront directement à renforcer la transparence, à améliorer la surveillance et à accroître la capacité de notre pays à détecter, prévenir et sanctionner les comportements à risque», a rappelé le ministre des Finances.

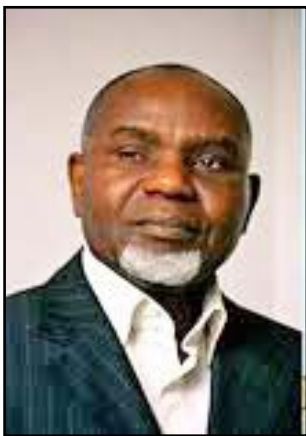
Le comité de coordination a pour rôle entre autres d'assister les pouvoirs publics et tous les acteurs économiques dans la compréhension des risques de blanchiment, de financement du terrorisme et de prolifération; proposer les mesures nécessaires pour garantir la conformité du cadre national aux standards du GAFI et du GABAC; assurer la coordination opérationnelle de toutes les institutions impliquées. «La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme est un engagement politique, que nous devons porter collectivement, au service du développement du Congo et de la stabilité de notre région», a souligné le ministre des Finances, Christian Yoka.

E.M.-O.

PRIX DES CINQ CONTINENTS DE LA FRANCOPHONIE

Faire connaître le prix aux Congolais et les inciter à postuler

Organisée par l'Association culture elongo (ACE), en partenariat avec le journal Les Dépêches de Brazzaville, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), une conférence de presse s'est tenue, le 30 décembre 2025 à Brazzaville. Elle a été animée par le Dr Jean Blaise Bilombo Samba, président de l'ACE, et le Pr Omer Massoumou, secrétaire littéraire de l'association membre du comité de lecture congolais de ce prix.



Dr Jean Blaise Bilombo Samba



Pr Omer Massoumou

Le premier a fait une communication sur l'ACE, tandis que le second s'est focalisé sur le Prix des cinq continents. C'était en présence des éditeurs, écrivains et journalistes, au nombre desquels, Alphonse Chardin N'Kala, directeur général du livre et de la lecture, et Emeraude Nkouka, conseiller aux arts et aux lettres, de la ministre en charge de l'Industrie culturelle. D'après le Dr Jean Blaise Bilombo Samba, «l'ACE est un regroupement des citoyens du Congo et du monde qui ont en partage le livre. Créée en 2015, elle a une approche culturelle et associative. Le livre est le centre d'exigence fondamentale autour de laquelle nous nous déployons les uns les autres. En 2015, l'ACE a rencontré le Prix des cinq continents. On ne peut pas participer aux activités de culture elongo si on n'est pas citoyen, c'est-à-dire, avoir une conscience de ses droits, de ses libertés, au-delà de ses préoccupations. Enfin, être citoyen, c'est se mettre au service des autres».

Le Congo, a-t-il rappelé, «a moins de 70% de sa population dans le livre, et Culture elongo, c'est la gestion de toute cette complexité entre les acteurs. Elle est également un moyen de construire ensemble. A partir de son comité de lecture, Culture elongo participe depuis dix ans aux activités du Prix des cinq continents de la Francophonie. En 2025, Culture elongo a commémoré ses dix ans d'existence, tandis que le Prix des cinq continents célébrera ses vingt-cinq ans en mars 2026», a-t-il annoncé.

Le Pr Omer Massoumou a rappelé que ce prix a été créé par l'OIF, il récompense un roman, récit ou recueil de nouvelles d'expression française, enrichissant la langue française par des expériences culturelles spécifiques. Il implique des comités de lecture continentaux qui présélectionnent des œuvres, suivis d'un jury international. A ce jour, il n'y a que deux Congolais qui l'ont remporté: Alain Mabankou et Wilfried N'Sonde. L'objectif de ce prix est de mettre en lumière les talents

littéraires, il est décerné une fois par année. Dans l'espace francophone, il y a 93 Etats et de Gouvernements qui sont concernés, et ce prix met en exergue les valeurs d'un continent. Il y a aussi les notions de paix et d'inclusion».

Le Pr Omer Massoumou a insisté sur les conditions de recevabilité d'ouvrages: récits, recueils de nouvelles, etc., désirant concourir: «La période de soumission c'est à partir de juillet 2025 à juin 2026. L'évaluation des ouvrages se fait par les comités de lecture, il existe six comités de lecture qui gèrent le prix. Ces six reçoivent tous les livres, l'œuvre est jugée à partir de l'originalité et de la vitalité de la culture francophone. Tout compte fait, le lauréat reçoit une dotation de 15.000 Euros. internationale de la Francophonie s'engage à faire la promotion des ouvrages primés».

Cependant, a-t-il précisé, au Congo, ils sont un comité de lecture, mais pas le jury. Le Congo, a-t-il reconnu, est un pays qui vit une diversité culturelle, il est tout à fait possible

VIENT DE PARAÎTRE

"Le Système financier et développement en zone CEMAC", pour repenser le développement de l'Afrique

Une nouvelle œuvre livresque intitulée "Le Système financier et développement en zone CEMAC", signée Arnel Saint Silvere Dongou vient compléter l'espace littéraire financier. Paru aux éditions ASD et préfacé par l'ancien ministre Burkinabé de l'Industrie et du commerce, Harouna Kaboré, le nouvel ouvrage analyse et structure les mécanismes de financement dans la zone CEMAC, tout en montrant les limites actuelles du modèle financier et les leviers de transformation éventuelle.



Arnel Saint Silvere Dongou



La couverture du livre

L'auteur s'interroge sur le fait que, outre la stabilité monétaire et la solidité du secteur bancaire, le financement de l'investissement productif demeure insuffisant et peu orienté sur le long terme. Autrement dit, cet ouvrage examine les faiblesses structurelles de l'intermédiation bancaire et des marchés de capitaux, tout en mettant en lumière les réformes entreprises par la BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale), la CO-SUMAF (Caisse de solidarité universelle des États membres), la BVMAC (Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale)

de postuler au Prix des cinq continents. «Cette communication s'est adressée aux maisons d'éditions pour leur dire qu'il y a une possibilité de faire connaître leur travail, qui ne devrait pas seulement s'arrêter au niveau local», a conclu le Pr Omer

et les États membres. D'un volume de 392 pages, écrit par Arnel Silvere Dongou, financier de formation et praticien, ce livre met en avant quelques pistes de solution pour moderniser le secteur financier, entre autres, dynamiser le marché obligataire et encourager l'émission d'obligations pour financer des projets locaux; promouvoir la finance inclusive et numérique par l'entremise du développement des services bancaires mobiles et les plateformes de paiement, afin d'atteindre un plus grand nombre de citoyens. En outre, il convient de boos-

Massoumou. Pour de plus amples informations, les postulants peuvent se référer au site du Prix des cinq continents de la Francophonie.

Alain-Patrick MASSAMBA

ter l'innovation en introduisant des produits comme les obligations vertes ou les obligations islamiques, pour attirer des investisseurs soucieux de l'environnement ou de la conformité religieuse. Il s'agit là de vouloir renforcer la gouvernance au niveau sous-régional, en améliorant la coordination entre les institutions financières et les États membres pour garantir une gestion transparente et efficace.

Ce livre s'adresse aux décideurs publics, aux acteurs du secteur financier, aux entrepreneurs, mais aussi aux universitaires et étudiants intéressés par les questions de développement économique et de politiques nationales. Il est constitué à la fois un outil de compréhension, un support de débat et une base de réflexion pour les réformes à venir.

Germaine NGALA

PORTRAIT

Christian Bernard Mudzika, artiste polyvalent

Artiste congolais évoluant en Côte d'Ivoire depuis quelques années, après avoir quitté l'Italie, Christian Bernard Mudzika a débuté sa carrière dans le monde de l'art en 2000 en tant que mannequin professionnel. Il a ensuite évolué dans le théâtre. La carrière cinématographique commence en 2005 à Brazzaville au Congo, avec des séries: "Ça se passe chez nous"; "Cœurs de femmes"; "Le lieutenant de la rumba"...



Christian Bernard Mudzika

De 2005 à 2013, il y a eu d'autres activités. Dans la série Mabina, il était acteur et directeur artistique pendant le tournage de 60 épisodes de la saison. Et grâce au réalisateur et producteur Jean Noël Bah, il a organisé une formation de deux semaines avant le tournage, étant donné que nombreux d'entre eux n'étaient pas des acteurs professionnels. Christian Bernard Mudzika a travaillé avec des grands noms du théâtre congolais et a participé à de nombreuses productions télévisées et cinématographiques. Il est ainsi devenu un artiste polyvalent et reconnu dans son pays et à l'international.

Entre 2007 et 2013, il a occupé différents postes dans le domaine de la culture, notamment ceux d'administrateur adjoint du Festival de théâtre Mantsina sur scène et de coordinateur du Festival des contes les Rencontres itinéraires des arts de la parole et du langage (RIAPL), qui

est un festival de contes qui existe à Brazzaville. En 2019, il a repris sa carrière d'acteur en Côte d'Ivoire, participant à des productions internationales. Comme réalisations, il a plus de vingt ans dans le monde de l'art; participation à de nombreuses productions télévisées et cinématographiques en tant qu'acteur et parfois directeur artistique; travaux réalisés avec des grands noms du théâtre congolais; formation en administration culturelle au Centre de danse chorégraphique (CDC) la

Termitière de Ouagadougou, financée par l'Union européenne pour le compte de la Compagnie Banninga. Les projets en cours, sont nombreux: Saison 1 et 2 de la série "Le futur est à nous"; "Kongossa Lounge"; "Série "Or blanc"; "Famille vendue"; "Les experts"; "Les coups de la vie"; "Menteur honnête"; "Mabina"; Court-métrage "Akanda"; "L'autiste"; Sex love et money"; "Pièce de théâtre "Adam et Eve".

Alain-Patrick MASSAMBA

DISPARITION

L'icône du cinéma français, Brigitte Bardot s'est éteinte

Elle est décédée paisiblement le 28 décembre 2025 à son domicile de Saint-Tropez, à l'âge de 91 ans, auprès de son époux Bernard d'Omale, après avoir souffert des problèmes de santé et subi une chirurgie en octobre. Connue pour sa carrière cinématographique flamboyante et son rôle de sex-symbol, elle a quitté le cinéma à 38 ans pour se consacrer entièrement à la défense des animaux. Ses obsèques auront lieu dans la simplicité à Saint-Tropez, où elle sera inhumée près de sa propriété de la Madrague, respectant ses dernières volontés.

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, République du Congo, en son Etude sise Avenue Charles De Gaulle (au-dessus des Ets JAKANE à côté du restaurant JAIPUR en diagonal de PARK N SHOP), Boite Postale 1161, Téléphone (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01;

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le quatre décembre deux mille vingt-cinq, enregistré folio 0237/4 n°3438, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel

Dénomination: «COULIS SERVICES SARL» en sigle «CS SARL»

Objet: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays:

- Travaux Bâtiment (génie civil);
- Prestation de services dans le domaine pétrolier, industriel;
- Mise à disposition du personnel On et Off-shore, gardiennage, techniciens de surface;
- Livraison fournitures de bureau.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers.

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000)

Siège: sis, au quartier OCH, 801 Boulevard Charles De GAULLE, en diagonal de l'école privée Saint Daniel, Arrondissement I Emery Patrice Lumumba, Pointe-Noire République du Congo.

Gérant: Monsieur Idrissa COULIBALY

R.C.C.M: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2025-B12-00214.

Pour avis,

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

CAN-MAROC 2025

Les meilleurs commencent à émerger!

Lentement mais sûrement, le temps s'écoule et l'on s'achemine vers le dénouement. A l'heure qu'il est, on connaît les huit nations qui joueront en quarts de finale, qui débiteront ce vendredi 9 janvier 2025. Il s'agit du Sénégal qui en découdra avec le Mali; du Maroc, adversaire du Cameroun; de l'Egypte qui affrontera la Côte d'Ivoire; enfin du Nigeria, qui sera opposé à l'Algérie. Les premiers dégonflés ont fait leurs valises. Mission précocement terminée. Et pourtant, ils avaient espéré mieux qu'une élimination sur la pointe des godasses à crampons. Dans l'anonymat. Sans gloire, dirait-on encore. Au sortir de la phase de groupes, ont été éjectées sans ménagement les équipes ci-après: Gabon, Comores, Zambie, Angola, Zimbabwe, Ouganda, Botswana, Guinée équatoriale. L'élimination fait partie des règles du jeu. Mais certaines éliminations dérangent et suscitent des interrogations. C'est le cas de celle du Gabon qui a viré à la crise politique et sportive. La situation a été portée à l'ordre du jour du Conseil des ministres. Le gouvernement a annoncé une série de mesures exceptionnelles à l'encontre de la sélection nationale, suspendue jusqu'à nouvel ordre; de l'entraîneur qui a été limogé; et de deux cadres emblématiques de l'équipe, Pierre-Emerick Aubameyang et Bruno Ecuele Manga, tous deux mis à l'écart. Toutefois, en appelant



Le Cameroun disputera les quarts de finale dès ce vendredi 9 janvier

l'instance dirigeante du football gabonais à «prendre toutes ses responsabilités», l'Etat reconnaît implicitement que la Fédération est l'organe légitime pour trancher, assainir et réorganiser.

A l'étape des huitièmes de finale, l'épreuve s'est corsée. Une autre qualification s'y jouait, l'élimination étant directe. Le Soudan, la Tunisie, la Tanzanie, l'Afrique du Sud, le Bénin, le Mozambique ont, à leur tour, plié bagages. Restaient les vaincus des matchs Algérie-RDC et Côte d'Ivoire-Burkina Faso. Les premiers matchs de la phase de poules se sont déroulés devant des tribunes très peu garnies. Pourtant, les organisateurs avaient annoncé des chiffres de vente de billets impressionnants avant le début de la compétition. Nombre de supporters des pays qui participent à la compétition n'ont

pas fait le déplacement du Maroc, notamment pour des raisons économiques. Le public marocain sera-t-il plus nombreux autour des aires de jeu à l'étape des quarts de finale? Son équipe a sauvé la Coupe par sa qualification, mais des incertitudes demeurent quant à sa santé pour aller jusqu'en finale.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Résultats des 1/8 de finale

- Sénégal-Soudan (3-1)
- Tunisie-Mali (1-1, puis 3 tab à 4)
- Maroc-Tanzanie (1-0)
- Afrique du Sud-Cameroun (1-2)
- Egypte-Bénin (3-1)
- Nigeria-Mozambique (4-0)
- Algérie-RDC (1-0)
- Côte d'Ivoire-Burkina Faso (3-0)

FOOTBALL JEUNES

La Fédération veut relancer la discipline

L'instance dirigeante du football congolais mise sur la Coupe inter-ligues, un tournoi réservé aux sélections départementales U-15 (garçons) et U-16 (filles) qu'elle a lancé fin décembre 2025, afin de susciter une nouvelle génération de talents.

Pour terminer l'année en beauté en dépit des inextricables difficultés, la FECOFOOT a créé une nouvelle compétition: la Coupe inter-ligues qui s'est tenue pendant les vacances de Noël, du 27 au 29 décembre 2025 au Centre technique FIFA d'Ignié, à 45 km au nord de Brazzaville. Il vise à mettre en exergue les joueurs de moins de 15 ans chez les garçons et de moins de 16 ans chez les filles, qui n'ont pas toujours l'opportunité d'être mis en lumière. Les meilleurs seront formés et accompagnés.

La FECOFOOT n'a lésiné sur aucun effort pour la parfaite organisation de cette première édition, en mettant à disposition un corps arbitral et des encadreurs de la Direction technique nationale. A noter aussi que toutes les délégations ont été prises en charge en pension complète par l'instance.

Pour cette première édition, les onze ligues départementales que compte la fédération étaient présentes, avec leurs meilleures pépites: Brazzaville, Plateaux, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha, Likouala, Pool, Bouenza, Lékoumou, Niari, Pointe-Noire-Kouilou. Quatre groupes de trois équipes avaient été constitués chez les garçons comme chez les filles. La durée des rencontres était de



Un trophée a récompensé les vainqueurs filles (en bas) et garçons (en haut)

50 minutes, réparties en deux mi-temps de 25 minutes, avec une pause de 10 minutes entre les périodes.

L'histoire retiendra que l'équipe masculine des U-15 de Brazzaville, qui s'est imposée en finale devant Pointe-Noire-Kouilou sur le score de 3-1, et celle féminine U-16 de Brazzaville 1 victorieuse de Brazzaville 2 (8-2), sont les tout-premiers vainqueurs de la compétition qui vient de naître (8-2). Cependant, la dé-

tection était plus importante que les résultats, pour voir les talents sur lesquels on peut compter dans trois ou quatre ans. C'est le véritable enjeu de cette nouvelle compétition. «Le plus important était de se rendre compte qu'on joue au football dans nos ligues, de connaître le niveau technique et la capacité de ces jeunes gens», a expliqué Jacques Ontsira, cadre de la Direction technique nationale.

G.-S.M.



VOS PROJETS GRANDISSENT VOTRE AMBITION AUSSI

ENSEMBLE EN 2026

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

ALBINISME

Quand la République de Saint-Marin facilite l'accès aux crèmes solaires!

Les crèmes solaires désormais facilement accessibles aux albinos congolais. Une unité de fabrication de ces produits destinés à protéger du cancer de la peau a vu le jour le 4 décembre en terre congolaise. Une œuvre de plusieurs partenaires, dont la République de Saint Marin, par le biais de son Consulat en République du Congo. La représentation diplomatique n'est pas à sa première œuvre sociale envers les albinos de notre pays.

C'est ce qu'on appelle clôturer l'année en beauté! Les albinos congolais peuvent, en toute légitimité, s'en féliciter! Le Congo est désormais doté d'une unité de production de crème solaire. La structure a été inaugurée le 4 décembre 2025 à Brazzaville par le président de l'Associa-

tion des Affaires sociales et du Consulat Honoraire de la République de Saint-Marin en République du Congo.

La crème solaire à très haute protection permet de protéger les albinos du cancer de la peau.

Dépourvue de mélanine, la peau des albinos est ex-



Les autorités brandissant les échantillons de crème. De gauche à droite, Mme Bibiane Itoua, M. Jonhy Zamouangana, Mme la Ministre Kimbatsa, le Consul et le directeur scientifique de la Fondation.



Echantillons de crèmes

tion Johny Chancel pour les Albinos (AJCA), Johny Chancel Ngamouana. L'événement a été honoré de la présence de hautes autorités, dont la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, l'administratrice-maire de l'arrondissement 7 Mfilou, Bibiane Itoua, le directeur scientifique de la Fondation Pierre-Fabre, Christophe Przybalski, et le consul de Saint-Marin au Congo, Marcello Della Corte.

L'usine est le résultat d'un projet réalisé par l'AJCA, grâce au soutien technique et financier de la fondation française Pierre-Fabre; du minis-

posée aux rayons solaires. Ce qui constitue un facteur cancérigène très grave. Toutefois, «la crème n'est pas la première protection; il faut aussi des vêtements longs, chapeaux et vigilance face au soleil. Mais elle complète efficacement la protection physique», a nuancé le directeur scientifique de la fondation Pierre-Fabre, Christophe Przybalski.

Début de solution concrète

Mais en dépit de son importance médicale et sanitaire, la crème solaire est pourtant difficilement accessible au Congo-Brazzaville. En effet, ici, un pot de crème solaire coûte en moyenne quinze francs CFA, soit plus de 27 dol-

lars. Un prix vraisemblablement prohibitif, en raison du très faible pouvoir d'achat. C'est donc dans la hantise d'exposition au cancer de la peau que vivent quotidiennement les albinos du Congo-Brazzaville.

L'unité qui est la première du genre en République a lancé la production pour l'année 2026 de quatre mille pots de crèmes d'une valeur de cent mille euros, soit environ 65 millions de francs CFA, crèmes qui seront distribuées gratuitement à mille personnes qui pourront ainsi se protéger des rayons solaires pour toute une année. Voilà qui, loin d'être une solution durable aux multiples problèmes des albinos au Congo, résonne d'ores et



M. le Consul posant pour la postérité avec Mme la Ministre Kimbatsa

déjà comme le début de solution concrète au difficile accès aux crèmes solaires par les albinos congolais.

La pérennisation de ce type d'initiative relève certes d'une gageure, mais constitue un enjeu de santé public non moins important au Congo. «Ce lancement est le fruit de nombreuses collaborations internationales et locales. Le défi est désormais de maintenir la production et de pérenniser la distribution des crèmes, pour garantir une protection durable aux albinos du Congo», a recommandé le consul Marcello Della Corte, dans son mot de circonstance, le jour de l'inauguration.

Une sollicitation prise immédiatement en compte par le gouvernement congolais. «Ce projet redonne le sourire à nos frères et sœurs albinos et ouvre de nouvelles portes pour leur inclusion. Il ne s'agit pas seulement de produire des crèmes, mais de garantir la dignité, la protection et l'accompagnement à une population vulnérable. Nous continuerons à soutenir cette initiative pour qu'elle perdure et bénéficie à tous ceux qui en ont besoin», a assuré la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa.

Il se doit de souligner que ce projet promu par l'Association Johny Chancel pour

les Albinos n'aurait pas vu le jour sans le partenariat avec la Fondation Pierre Fabre, qui a étudié les composantes les plus idoines pour la fabrication des crèmes, apporté ces produits au Congo et formé le personnel à leur fabrication.

Pour sa part, le Consulat de Saint-Marin entend poursuivre son élan de solidarité à l'égard des albinos congolais, car depuis son ouverture en 2021, la représentation diplomatique multiplie des actions humanitaires au profit de ces compatriotes atteints d'albinisme, comme en témoigne la contribution à l'organisation de plusieurs missions médicales étrangères.